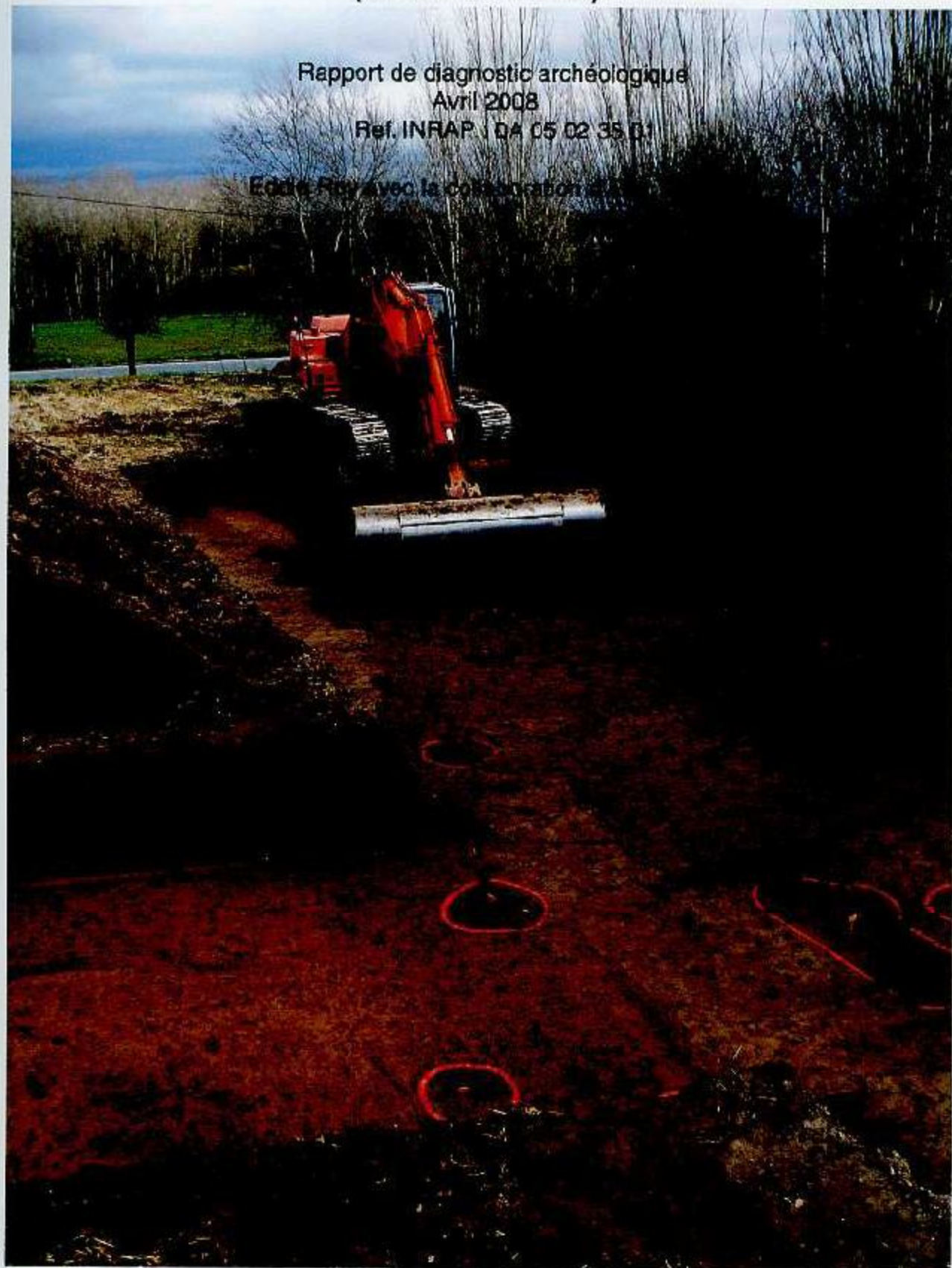


Diagnostic archéologique avant la construction d'un lotissement
au lieu-dit "La Grande Chapelle" à Lamballe
(Côtes d'Armor)



INRAP
Antenne Grand-Ouest
35577 Cesson-Sévigné.

DRAC-SRA
- 8 AVR. 2008
COURNIER ARRIVEE

Service Régional de l'Archéologie
Direction Régionale des Affaires Culturelles
de Bretagne

2328

Sommaire

Pages

Fiche signalétique

1

Générique de l'opération

2

1 – Introduction

3

1.1 - Cadre géographique et géologique (superficiel)

3

1.2 – Méthodologie

4

2 – Résultats

4

2.1 – Etude céramologique

5

2.1.1 – Données générales

5

2.1.2 – Étude du lot céramique, présentée dans l'ordre de numérotation établi lors du diagnostic

6

2.2 – L'occupation protohistorique ancienne (entre le Néolithique et l'Âge du Bronze)

11

2.3 – L'occupation gallo-romaine (entre les I^e et III^e siècles de notre ère)

12

Le système fossoyé

12

Les constructions sur poteaux

13

Une petite construction sur solin associée à plusieurs trous de poteaux

14

Des traces de foyers

14

3 – Conclusion et notice synthétique

15

Bibliographie

16

Liste des figures et figures

17

Tableau récapitulatif des structures archéologiques

18

Tableau récapitulatif du mobilier archéologique

21

Documents administratifs

Fiche signalétique

Identité du site :

Numéro de site : DA 05 02 35 01

Département : Côtes d'Armor

Commune : Lamballe

Lieu-dit : La grande Chapelle

Parcelles concernées par les travaux routiers :

Cadastre : Sections ZV n°52 et 53

L'opération archéologique :

Arrêté portant prescription de diagnostic archéologique : n°2007/100

Arrêté portant désignation du responsable scientifique : n°2008/024

Titulaire : Eddy Roy

Organisme de rattachement : INRAP

Motifs de l'intervention : Construction d'un lotissement

Dates de l'intervention sur le terrain (incluant la préparation de chantier) : du 10/03/2008 jusqu'au 19/03/2008

Résultats :

Principaux résultats :

Un gros trou de poteaux et deux probables fossés liés à la protohistoire ancienne ont été découverts lors du diagnostic.

La période gallo-romaine est représentée par une occupation très dense du secteur, matérialisée par un important système fossoyé loti, probablement lié à un gros domaine agricole de type *villa*.

Lieu de dépôt des archives : Service Régional de l'Archéologie de Bretagne

Lieu de dépôt de mobilier : INRAP, Cesson-Sévigné

Générique de l'opération

Intervenants administratifs :

Archéologie : Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie 6, rue du Chapitre, 35044 Rennes,

- Stéphane Deschamps, Conservateur Régional de l'Archéologie,

- Laurent Beuchet, Ingénieur d'études, INRAP.

Institut National des Recherches Archéologiques Préventives, antenne Grand-Ouest (37 rue du Bignon CS 67737 - 35577 Cesson-Sévigné cedex),

- Gilbert Aguesse, Chef d'Antenne,

- Michel Baillieu, adjoint scientifique et technique.

Aménageur : Terre et mer aménagements, Centre d'affaires Eleusis, BP 231, 22190 Plérin

Intervenants scientifiques et techniques durant la phase terrain :

Eddie Roy, (assistant d'études), titulaire de l'autorisation de fouille et Eric Nicolas, (technicien supérieur)

Intervenant scientifique et technique durant la phase post-fouille :

Eddie Roy : rédaction et mise en forme du rapport, Eric Nicolas (D.A.O) et Françoise Labaune (Céramologue).

1 - Introduction

La construction d'un lotissement au niveau d'un contexte archéologique sensible au S/E de Lamballe dans les Côtes d'Armor, au lieu-dit « La Grande Chapelle », a amené le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne à demander une évaluation du potentiel archéologique (fig.1 et 2). En effet, les travaux envisagés sont susceptibles par leur surface, d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Le projet est situé partiellement sur un terrain renfermant un enclos fossoyé repéré par prospection aérienne (fig.3).

De précédentes recherches archéologiques menées en Mars 2006¹, suivies de fouilles extensives en 2007 au niveau du Parc d'activités de la Tourelle², (implanté sur des parcelles avoisinantes) ont révélé la présence de nombreuses structures anciennes (traces d'occupations de l'Âge du Bronze et de l'Âge du Fer, fig.2).

L'actuel diagnostic effectué avant la construction du lotissement a été mené sur le terrain du 10 Mars au 19 Mars 2008.

L'opération financé en partie par la société Terre et Mer Aménagement a nécessité pour la phase terrain, l'embauche de deux contractuels INRAP : **Eddie Roy**, responsable d'opérations et **Eric Nicolas**, technicien supérieur.

Les terrassements ont été effectués à l'aide d'une pelleteuse à chenilles³. Le maillage systématique et régulier des tranchées a mis en évidence un nombre important de vestiges archéologiques gallo-romains.

La rédaction et la mise en forme du rapport ont été effectuées par Eddie Roy, les Dessins Assistés par Ordinateur par Eric Nicolas et l'étude du mobilier archéologique par **Françoise Labaune** (Céramologue).

La numérotation écrite est répétitive dans un rapport de fouille, c'est pourquoi par mesure de simplicité et de compréhension du texte, les numéros en caractère **gras** concernent exclusivement les structures archéologiques, toutes représentées sur les plans généraux.

1.1 – Cadre géographique et géologique (superficiel)

La construction du futur lotissement est située au sud de la commune de Lamballe dans les Côtes d'Armor, au lieu-dit la Grande chapelle sur deux parcelles quadrangulaires : section ZV n°52 et 53 du cadastre actuel (fig.1,2 et 3). Le projet se développe en bordure et à l'ouest de la départementale 791, sur une surface total de 24 396 m². Les parcelles concernées par les travaux d'aménagements sont situées en bordure de plateau délimité à l'est par le bassin versant du « Gouessant ». La partie plus à l'est de l'emprise présente effectivement un terrain légèrement pentu à 5 % dans cette direction. Le centre de l'emprise est situé à une altitude de 80 m NGF.

¹ **Aubry, 2006.** - *Lamballe, Parc d'Activité de la Tourelle.* - Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Direction interrégionale du Grand Ouest, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne.

² Les fouilles de sauvetage ont été dirigées respectivement par Serge Mentélé et Stéphane Blanchet 2007 (INRAP). Les données récoltées lors de l'actuel diagnostic viendront enrichir ces deux rapports de fouilles en cours d'élaboration.

³ Voir page de couverture.

Comparativement à la partie ouest de l'emprise où les structures archéologiques apparaissent directement sous les niveaux de terre arable, la partie est du site présente une épaisseur de terre allant jusqu'à 80 cm en bas de pente. Ces colluvions anciens relevés dans cette partie ont cependant permis de bien protéger les structures archéologiques sous jacentes. Les colluvions sont constitués de limon brun homogène plus ou moins clair, alternant des couches un peu plus sombre, mais ne comportent pas de pierres. Les structures archéologiques situées dans la partie est du site apparaissent sous les colluvions et sur du limon ocre de transition, issu de l'altération du banc de roche sous jacents. Celles de la partie ouest apparaissent directement sous le niveau de terre arable et sur le banc de mica-schiste altéré.

1.2 - Méthodologie

39 tranchées de 3 m de large pour une longueur de 20 à 30 m et une profondeur comprise entre 35 et 80 cm ont été effectuées sur les deux parcelles concernées par les travaux de constructions (fig.3). Les tranchées ont été implantées sur le même axe, en quinconce et sur plusieurs rangées.

La surface totale des tranchées effectuées représente 33 16 m² et 13,5 % des 24 396 m² du futur projet de construction.

Selon le cahier des charges les tranchées ont été rebouchées, sans mélanger les terres, après l'intervention archéologique.

Le décapage mécanique consiste à retirer successivement plusieurs couches de terre jusqu'à l'apparition d'anomalies ou de vestiges archéologiques susceptibles d'être conservés en substruction. Ces structures en creux sont souvent repérables par simple contraste de couleur.

160 faits⁴ archéologiques ont été découverts dans les 39 tranchées systématiques⁵. Toutes les structures découvertes ont été relevées et décrites systématiquement soit directement dans le rapport, soit dans le tableau récapitulatif inséré en annexe.

2 - Résultats :

Le diagnostic a mis en évidence quelques structures liées à la protohistoire ancienne et de nombreuses traces d'occupations très denses, de l'époque gallo-romaine.

Toutes les structures immobilières découvertes sur le site de « La Grande Chapelle » sont des vestiges excavés ; trous de poteaux, radier de fondation, fosses et fossés (fig.4).

L'étude des structures (profil, comblement et orientation) et la présence d'artefacts dans certaines d'entre elles, nous permettent de proposer un plan succinct mais relativement cohérent de ces vestiges (fig.5).

⁴ Le fait correspond à un ensemble structuré volontairement, qui peut être isolé et étudié en tant que tel, et auquel se trouve rattaché plusieurs unités stratigraphiques (u.s.).

⁵ Annexe : Tableau récapitulatif

Plusieurs impacts de trous de poteaux marquent la présence d'anciennes constructions (zones 1 à 11, fig. 4 et 5). Parmi ces zones, trois plans liés à de probables bâtiments ont été reconnus : bâtiment associant une architecture bois/terre, identifiés par plusieurs trous de poteaux d'ancrages au sol. Ces constructions s'installent parfaitement au sein d'un parcellaire orthonormé, attribué à l'époque gallo-romaine, qui occupe la quasi-totalité du site (fig.5). Le réseau fossoyé semble déborder de l'emprise archéologique dans quasiment toutes les directions.

L'étude du cadastre napoléonien n'a pas apporté d'information complémentaire puisqu'il n'a pas évolué dans ce secteur depuis cette période.

2.1- Etude céramologique : 6

Cette brève étude concerne le mobilier mis au jour en mars 2008 dans le cadre de la campagne de sondages d'évaluation du potentiel archéologique au lieu-dit « La grande Chapelle », sur la commune de Lamballe (Côtes-d'Armor).

Données générales.

Les interventions effectuées comprennent :

- le nettoyage du mobilier
- le comptage et l'inventaire détaillé de chaque lot.
- l'enregistrement de ces données sous forme de fiches (FMPro5 type inventaire micro musée)⁷.
- l'étude complète des objets identifiables et des données relatives à l'ensemble des céramiques.
- le conditionnement normalisé de l'ensemble du mobilier selon les normes en vigueur en Bretagne (avec listing d'archivage).

Les données chiffrées permettent d'établir la liste suivante du mobilier, réparti dans 36 faits.

Total :
 123 tessons de récipients en céramique

3 objets en fer (clous et patte de fixation en « T »)

6 fragments de verre

22 scories métalliques

1 objet lithique (pierre à aiguiser)

⁶ Françoise Labaune-Jean, céramologue INRAP.

⁷ Tableau en annexe

Étude du lot céramique, présentée dans l'ordre de numérotation établi lors du diagnostic :

Tranchée 1

Fait 3

Un unique tesson de petit taille appartenant à un récipient en céramique commune claire antique a été mis au jour dans cette structure.

Fait 5

Ce fait a fourni un tesson de pot à paroi épaisse dont la pâte commune sombre tournée correspond aux productions de la période antique.

Fait 6

Le mobilier recueilli ici est insuffisant pour permettre de proposer une datation.

Tranchée 2

Fait 14

Les neuf tessons découverts dans ce contexte montrent des pâtes riches en inclusions de quartz et de mica. L'aspect modelé associé à la facture des deux bords présents permettent de rattacher ces récipients soit à la période néolithique, soit à l'Age du Bronze. Cette datation est confirmée par Stéphane Blanchet⁸ qui a bien voulu les identifier (fig.n6, n°1 et 2).

Fait 16

Le mobilier recueilli ici est insuffisant pour permettre de proposer une datation.

Tranchée 3

Fait 18

L'Us 4 a livré deux tessons de céramique dont la facture n'est pas suffisamment spécifique pour permettre d'affirmer la datation entre la période protohistorique (probable) et l'antiquité.

Tranchée 8

Fait 23

L'unique tesson découvert ici est de facture antique, mais il n'est pas possible de préciser la datation.

Tranchée 12

Fait 34

Cette structure a livré en surface un fragment de bord appartenant à un pot à lèvre en bourrelet rond en céramique commune sombre tournée. Ce type de lèvre n'est

⁸ Chargé d'études à l'Inrap.

malheureusement pas caractéristique d'une phase particulière, les proportions de ces pots à cuire sont cependant plus importantes au Ier et au IIe siècle après J.-C. Mais il est difficile de dater à partir de cet unique individu.

Tranchée 13

Fait 36

Cet unique tesson de fond provient d'un pot à cuire en céramique commune sombre tournée. Il porte les marques caractéristiques d'une découpe à la ficelle sur le fond externe. En l'absence d'éléments distinctifs, il n'est pas possible de préciser la datation à placer dans le courant de la période antique.

Tranchée 14

Fait 42

Le tesson découvert ici appartient à un fragment de bord à lèvre ronde de pot à cuire en céramique commune sombre tournée. Ce type de lèvre existe du Ier au IIIe siècle après J.-C.

Fait 43

Le petit lot de mobilier découvert ici associe un fragment de scorie métallique à un morceau de fond de pot en commune sombre tournée à décor de bandes lissées et à un fond en sigillée à pâte orange. Malgré la disparition du vernis de celle-ci, il faut sans doute y voir une production en provenance d'Argonne (pâte fine orange sans inclusions de mica). Une datation à placer au plus tôt à la fin du IIe ou au début du IIIe siècle après J.-C., fonctionne avec le décor lissé du pot en commune sombre, ce type d'ornementation devant fréquente à partir du IIIe siècle.

Fait 157

La surface de cette structure renfermait deux tessons appartenant à une écuelle à lèvre arrondie légèrement rentrante. Réalisée en céramique commune sombre, on la rencontre principalement dans les contextes du IIe siècle de notre ère. Des traces de suie témoignent de son utilisation comme pot à cuire.

Tranchée 15

Fait 54

Les quelques tessons en céramique commune sombre tournée et commune claire sont insuffisants pour permettre de préciser la datation dans la période antique.

Tranchée 17

Fait 61

Le lot de mobilier découvert ici se remarque surtout par un fragment assez gros de grande coupe en sigillée de type Drag. 38 à collerette en marli. L'aspect de la pâte et du vernis correspondent aux productions des ateliers de Gaule du Centre du IIème siècle après J.-C. (milieu).

Fait 63

En dehors de 6 fragments de scories métalliques, ce fait a livré trois tessons de céramique. On y remarque un fragment de panse en céramique commune sombre tournée, un bord de mortier en sigillée de type Curle 21 (provenance difficile à assurer = ateliers de Gaule du Centre ?). L'aspect de la sigillée correspond à des productions diffusées à partir de la seconde moitié du II^e siècle après J.-C. (fig.6, n°3)

Fait 70

Le seul tesson découvert ici appartient à un bord de pot en commune sombre tournée. La lèvre éversée en bourrelet étiré n'est malheureusement pas caractéristique d'une période précise. Phase antique.

Fait 72

Cette structure a livré un ensemble comprenant 12 scories métalliques, 6 tessons de verre et 4 en céramique. Les verres fournissent la datation la plus récente par la présence de fragments de récipients en verre incolore et par un morceau de verre à vitre dont la couleur vert kaki est plutôt spécifique des vitrages antiques tardifs (III^e siècle après J.-C. probable). S'y ajoute deux tessons dont un de fond d'une bouteille prismatique (fig.6, n°4). Le mobilier céramique réunit trois tessons en céramique commune sombre et un en céramique réductrice à pâte fine. Ce dernier correspond à un gobelet à boire dérivé du type Menez 145. Cette forme (fig.6, n°5) en usage principalement à la fin du I^{er} siècle après J.-C. et au II^e siècle, se retrouve également dans des contextes du III^e siècle après J.-C. (par exemple à Carhaix, réserve archéologique. Inédit). Les deux autres fragments de bords correspondent à une jatte à lèvre rentrante et marli en bourrelet (fig.6, n°6) et à un pichet (fig.6, n°7) pouvant également correspondre à une datation II^e-III^e siècle après J.-C.

Fait 73

Ce lot se compose d'un fragment de culot de forge et de deux tessons appartenant à un même récipient en céramique. Il s'agit d'une coupelle à collerette en marli (cette partie ayant disparu ici) de type Menez 118, spécifique des productions en *terra nigra* entre 30 et 70 après J.-C. (fig.6, n°8).

Fait 75

Les cinq tessons recueillis ici ne présentent aucun élément spécifique permettant d'affiner la datation durant la phase antique.

Fait 153

Ce secteur a livré un petit ensemble de mobilier à rattacher à la période antique. Il comprend des éléments en céramique commune sombre tournée, deux tessons en commune claire ainsi que deux tessons en sigillée. Ces derniers permettent d'identifier un fragment de panse de mortier (Drag. 38 ?) et un marli de Curle 21. Le premier fortement brûlé ne permet pas d'affiner la datation. La facture et le vernis du second correspondent aux productions des ateliers de Gaule du Centre de la seconde moitié du II^e siècle après J.-C. Ils sont associés à un fragment de pierre à aiguiser présentant elle aussi des traces de rubéfaction.

Fait 154

Ce lot renferme deux fragments de sigillée appartenant à un mortier de type Curle 21 et un bord de pot en commune sombre tournée (II^e siècle après J.-C.). S'y ajoute un fragment de statuette en terre blanche correspondant à un morceau de dossier tressé de déesse-mère.

Tranchée 18**Fait 80**

Les deux tessons de ce contexte proviennent de la panse d'une cruche en commune claire antique, sans précision possible.

Tranchée 19**Fait 83**

Le petit lot de céramique recueilli ici se compose de fragments de céramique commune sombre tournée dont la partie supérieure d'un pot à cuire à lèvre arrondie présentant une pâte gris bleuté très cuite (fig.6, n°9).

Tranchée 20**Fait 84**

Un seul tesson de panse a été mis au jour dans cette structure. L'aspect de la pâte le rattache aux productions en céramique commune claire de la période antique sans précision possible.

Tranchée 21**Fait 96**

Les trois fragments de sigillée découverts ici proviennent d'un même récipient de type assiette Walter 79-80. Elle correspond aux productions de la fin du IIe siècle après J.-C.

Tranchée 27**Fait 107**

Le petit lot de céramique recueilli ici se compose de deux fragments d'une anse appartenant peut-être à une amphore de type gauloise. L'us 5 de cette même structure a livré trois tessons antiques appartenant à un pot à cuire à lèvre ronde en commune sombre tournée et à une coupelle à lèvre en collerette en *terra nigra*. Cette dernière correspond à des vases produits entre 30 et 70 après J.-C. (Menez 62-63 ?)

Fait 117

Le seul tesson découvert ici (Us3) présente un aspect de surface le rapprochant des productions antiques. Il n'est cependant pas suffisamment spécifique pour affiner la datation.

Tranchée 28**Fait 121**

Les deux fragments de panses retrouvés ici sont insuffisants pour proposer une datation. (Période antique ou protohistorique ?)

Tranchée 31

Fait 127

En surface, cette structure a livré un culot de scorie métallique associée à un petit lot de céramique commune sombre antique.

Le mobilier issu de l'Us 6 comprend un fragment de fond en commune sombre grossière, un autre de panse, deux en commune claire et deux en *terra nigra*. Ces dernières appartiennent à la moitié supérieure d'une coupe de type Menez 96 en usage entre la fin du Ier siècle avant J.-C. et la fin du Ier siècle après J.-C. Ce récipient présente la particularité d'avoir une pâte riche en petits grains de quartz, pouvant faire envisager l'hypothèse d'une production locale de ce type de récipient généralement doté d'une pâte à texture beaucoup plus fine.

Fait 128

Si un des fragments de panse découvert ici est incontestablement de facture antique, l'identification des trois autres fragments est plus problématique. Appartenant à la panse d'un même récipient, ils peuvent correspondre peut-être à un pot en commune sombre tournée brûlée.

Fait 130

Le mobilier issu de ce contexte renferme un lot de céramique antique comprenant uniquement des fragments de *terra nigra*, dont un bord d'écuelle de type Menez 10 ou 11 en usage au Ier siècle après J.-C. Ils sont associés à deux tessons de céramique dont la pâte brune riche en inclusions de quartz est à rapprocher des productions protohistoriques (age du Fer).

Tranchée 35

Fait 143

Le petit tesson recueilli ici est suffisant pour permettre d'avancer une datation assez précise. En effet, il montre un profil fermé et l'arrachement d'une anse caractéristique des pichets. De plus, son décor ondé se rencontre généralement sur cette forme dans des contextes des IIIe – IVe siècles (fig.6, n°10). En cela, il est tout à fait similaire à des exemplaires complets découverts récemment dans des sépultures datées du IVème siècle à Gouesnac'h (Finistère. Inédit).

Tranchée 36

Fait 149

Les trois tessons découverts ici en surface proviennent d'un même récipient à paroi épaisse, modelé dans une pâte de teinte brune riche en grains de quartz. La datation proposée correspond à la période protohistorique sans précision possible.

Les deux tessons mis au jour en complément dans cette même structure correspondent à cette même datation.

2.2 – L’occupation protohistorique ancienne (entre le Néolithique et l’Âge du Bronze)

Quelques structures éparses attribuées à la protohistoire ancienne ont été découvertes dans la partie sud du site. Il s’agit d’un gros trou de poteau, de deux fossés susceptibles d’appartenir à cette période et d’une grosse fosse.

Le gros trou de poteau **14** a été relevé au sein de la tranchée 2 (fig.7). Cette fosse, d’un diamètre de 1 m apparaît à 70 cm sous le niveau de sol actuel, présente un profil à fond plat et un surcreusement central d’un diamètre de 22 cm, le tout conservé sur une profondeur maximale de 30 cm à partir du décapage. Son comblement stratifié montre un creusement d’origine (us.02) associé à un comblement de calage (us.03) à base de limon brun grisâtre homogène. L’arrachement du poteau (ou d’un élément de même acabit) est supposé par un surcreusement (us.04) et des complements successifs stratifiés. Le comblement d’abandon de cette structure (us.07), a livré deux gros fragments de céramiques communes attribués à la protohistoire ancienne : de la période néolithique à l’Âge du Bronze (fig.6 n°1 et 2).

Malgré une petite fenêtre supplémentaire effectuée à cet endroit, le trou de poteau semble (provisoirement) isolé. Il peut s’agir d’une construction très grande nécessitant un décapage supplémentaire beaucoup plus vaste, ou d’un élément arasé dont seul le trou de poteau **14** nous est parvenu.

Une portion de fossé formant apparemment un arc de cercle et dont les remblais de comblement ont livré un petit tesson de céramique protohistorique, a également été relevée dans la tranchée 2. Ce fossé apparaît aussi à 70 cm sous le niveau de sol actuel et présente une ouverture de 1,50 m pour un profil en cuvette conservé sur une profondeur de 50 cm à partir du décapage. La trace d’un curage de fossé est visible sur la coupe stratigraphique (us.04). Les complements sont successivement constitués de limon argileux plus ou moins clair (us.03, 05 et 06).

La forme en arc de cercle n’est pas s’en rappeler celle des enclos funéraire circulaires liés à cette période⁹.

Un deuxième petit fossé ayant livré un petit fragment de céramique protohistorique est peut être relié à cette période. Il s’agit du fossé **18** apparu dans la tranchée 3 (fig.7). Ce fossé, orienté E/O, apparaît comme pour les autres structures de cette époque à 70 cm sous le niveau de sol actuel. Son profil à fond plat est conservé sur une profondeur de 20 cm à partir du niveau de décapage. Son comblement grisâtre argileux trahi un comblement lent.

Une dernière fosse, **149**, dont le plan est ovoïde, ayant livré un gros fragment de céramique commune également attribué à la protohistoire ancienne (par sa pâte), a été relevée dans la tranchée de diagnostic n°36 (fig.4 et 5).

⁹ La présence d’un important talus et la gestion des tas de terre ne nous ont pas permis d’agrandir la fenêtre de décapage.

2.3 – L’occupation gallo-romaine (entre le I^e et III^e siècles de notre ère)

Cette période est marquée sur le site par un ensemble fossoyé relativement complexe orienté N/E – S/O, associé à plusieurs constructions sur poteaux d’ancrages au sol (fig.5). Les artefacts induisent l’occupation du site entre les I^{er} et III^e siècles après J.C. Il est fort probable que des restructurations du secteur ont eu lieu durant cette période, mais dans l’état actuel de nos connaissances, et surtout dans le simple cadre du diagnostic, nous ne pouvons établir précisément de plan liés aux différentes phases d’occupation du site.

Le système fossoyé :

Les fossés apparaissent directement sur le substrat constitué de limon ocre et l’étude de leur profil, comblement et orientation, la présence fréquente de mobilier adéquate, nous permettent de proposer un plan très succinct du parcellaire gallo-romain (fig.5 et 8). Ces éléments fossoyés s’organisent parfaitement avec un grand enclos de plan quadrangulaire, légèrement trapézoïdal, révélé à proximité immédiate et à l’ouest de l’emprise archéologique, par des prospections aériennes. Cette même parcelle contiguë contient de très nombreux fragments de tuiles éparses, étalés à même le sol, visibles actuellement (fig.3). Ce foisonnement de tuiles romaines atteste de la présence de constructions relativement importante dans ce secteur.

Les fossés relevés lors du diagnostic archéologique sont bien conservés et présentent tous une utilisation à ciel ouvert et des traces de circulation des eaux de drainage et de ruissellement (fig.8). Ils apparaissent entre 45 cm (partie ouest de l’emprise) et 80 cm (extrémité partie est) sous le niveau de sol actuel.

Leur conservation varie entre 30 et 60 cm de profondeur à partir des niveaux de décapage. Leur morphologie, la texture des remblais de complements, leurs orientations et associations (raccordements et croisements de même époque) les lient exclusivement à du parcellaire.

Certaines d’entre eux semble être liés à des dolines ou creux (grandes cuvettes peu profondes) issus peut être de débordements et d’affaissements de parois (coupe de **154** et **74**, fig.9). Les colluvions notés dans la partie est de l’emprise ont comblé ces dolines en piégeant du mobilier archéologique (tuiles, céramiques...). Certaines structures comme la construction sur solin de pierre, identifiée dans la tranchée 17 (fig.9) s’installent à posteriori sur ces niveaux de colluvions.

Implanté directement à côté de l’enclos révélé par les prospections aériennes, trois fossés découverts lors du diagnostic forment un second petit enclos quadrangulaire de 20 m de large. Ces fossés sont situés dans les tranchées n°31 et 27 à l’ouest de l’emprise (fig.10). Ces éléments apparaissent à 35 cm sous le niveau de sol actuel et présentent une ouverture de 1 m pour une profondeur conservée au niveau du décapage de 50 cm. Leur comblement stratifié, trahi un colmatage lent et une utilisation à ciel ouvert. L’enclos semble rectangulaire, puisqu’il ne présente pas de renvois d’angle au niveau de la tranchée n°26 et pourrait avoir un rôle particulier, étant donné qu’il se distinct des autres fossés par l’absence de parcellaire rayonnant. Son rôle ne peut être établi dans le simple cadre du diagnostic, cependant il a livré quelques fragments de *tégulae* dans ses remblais de comblement signifiant la proximité immédiate d’un ou plusieurs bâtiments.

Les constructions sur poteaux :

Plusieurs impacts de trous de poteaux ont été relevés à différents endroits du site (fig.4). Parmi ces traces quelques plans de constructions ont été reconnus au sein de quelques tranchées. Les autres foisonnements de trous de poteaux, liés à de probables bâtiments, n'ont cependant pas révélés de plan cohérent, faute de décapages supplémentaires ou sont arasés.

Une série de trous de poteaux relevés au niveau de la tranchée 28 forment le plan d'un bâtiment complet (fig.11). Il s'agit des structures **109** à **112** marquant la probable périphérie de la construction. Ce petit bâtiment mesure 6,50 m de long, pour une largeur de 3,70 m et couvre une surface de 20 m².

L'ensemble de trous de poteaux, dont le plan forme un parallélogramme parfait, s'oriente harmonieusement avec le parcellaire gallo-romain.

Le petit bâtiment est divisé en deux nefs par les deux poteaux extrêmes, porteurs de la poutre faîtière, **117** et **110** et présente deux travées marquées par les poteaux symétriquement opposés **112** et **113**.

Les structures apparaissent à 45 cm sous le niveau de sol actuel, et seuls les deux trous de poteaux **117** et **111** ont été vidés afin de connaître l'état de conservation du petit bâtiment. Leur diamètre est compris entre 30 et 55 cm. La profondeur de ces deux éléments n'excède pas 30 cm et leur comblement homogène est constitué de limon brun clair. Certains trous de poteaux du bâtiment présentent en surface un ou deux blocs de calage en quartzite. La profondeur plus importante de **117** atteste qu'il s'agit bien d'un poteau faîtier.

Nous ne pouvons définir dans le simple cadre du diagnostic si les empreintes laissées au sol par les trous de poteaux correspondent bien au murs porteurs de la construction, ou si il s'agit d'une ossature interne, supportant le poids de la couverture et dont les murs périphériques non porteurs seraient repoussés beaucoup plus à l'extérieur.

Ce type de construction à pignon triangulaire se rencontre déjà et parfois sur certains sites du second Âge du Fer¹⁰.

Un exemple concret mettant en exergue ce type d'architecture, vient également d'être découvert et daté de la fin du second Âge du Fer à Ancenis en Loire atlantique¹¹.

Une seconde série de trous de poteaux forme un ensemble cohérent au niveau de la tranchée de diagnostic n°1 (fig.12).

Il s'agit des éléments **1** à **10** marquant apparemment la périphérie de ce probable bâtiment. La construction semble être à une nef et présente 3 travées marquées par les poteaux **5** à **9**, les structures **2** et **3** et par le poteau **1**. Ces deux séries matérialisent l'emplacement de deux probables murs de refends. Le bâtiment orienté E/O mesure au moins 9,50 m de long pour une largeur minimum de 6,20 m. La construction doit couvrir une surface minimum de 58 m², se développe hors tranchée vers le sud, mais ne devrait pas se trouver hors emprise archéologique.

¹⁰ Un exemplaire de plan similaire, mais dont la surface est deux fois plus grande, est attribué du début de la Tène finale à Barbeville dans le Calvados : **Morzadec (H.), 2002** .- *Une ferme gauloise à Barbeville « L'Entretien »*.- Une histoire des campagnes aux portes de Bayeux, Recherche archéologiques menées dans le cadre de la construction de la déviation de la Route Nationale 13, Caen, Direction Régionales des Affaires Culturelles, p.27.

¹¹ **Viau (Y.), 2009**.-*Un habitat protohistorique inhabituel à Ancenis en Loire Atlantique*.- Document Final de synthèse en cours d'élaboration.

Les éléments formant le bâtiment, apparaissent à 80 cm sous le niveau de sol actuel et seuls les deux trous de poteaux **1** et **5** ont été vidés. Ces deux structures présentent successivement un diamètre de 52 et 74 cm pour une profondeur conservée au niveau du décapage de 14 et 36 cm. L'orientation de la construction diffère par rapport au parcellaire environnant attribué à l'époque gallo-romaine, mais son implantation sous 80cm de colluvions et la présence de deux fragments de *tégulae* non érodés, dans le comblement du trou de poteau **5**, semblent cependant relier la construction à cette période.

D'autres restes de constructions également repérées par quelques trous de poteaux, mais dont les plans ne sont pas restituables sans décapages complémentaires, ont été sondés ponctuellement. Il s'agit des trous de poteaux relevés dans les tranchées n°15 (fig.13), tranchées 34 (fig.14) et enfin 35 (fig.15).

Les traces d'un petit grenier ont également été repérées au S/O de l'emprise au niveau de la tranchée 24 (fig.5).

Une petite construction sur solin de pierres associée à plusieurs trous de poteaux :

L'empreinte d'un (ou deux ?) bâtiment construit en partie sur poteaux et sur solin de fondation empierrée, a été repérée au N/E de l'emprise au niveau, de la tranchée 17 (fig.10).

Ces éléments sont implantés en partie sur d'anciens colluvions qui semblent combler une série de dolines (coupe de **74** et **152**). De nombreuses pierres, tuiles (**75**) et scories (**72**) ont été relevées au sommet de ces colluvions. C'est également dans ces remblais qu'est implantée la petite fondation sur solin de pierres **73** formant un renvoi d'angle de 2 m sur 1,20 m. La série de trous de poteaux **64** à **69** semble par sa situation et son orientation être liée au petit solin **73**. Ces structures apparaissent 70 cm sous le niveau de sol actuel mais les trous de poteaux semblent relativement arasés, leur profondeur atteint seulement 10 à 20 cm à partir du décapage. Les pierres du solin **73** semblent fichées plus profondément en terre et il est fort probable qu'elles se prolongent vers l'est.

Cette (ou ces constructions) semble liée à la métallurgie puisque de nombreuses scories sont présentes non seulement en surface et à proximité immédiate (**63** et **72**, fig.09) mais aussi dans les structures **43** et **49** relevées au niveau des tranchées avoisinantes 14 et 15 (fig.05 et 13).

Des traces de foyers :

Parmi les nombreuses structures révélées par le diagnostic archéologique, certaines ont un rôle particulier.

La structure **43** apparue au niveau de la tranchée 14 (fig.4), semble correspondre aux restes d'un four ou d'un foyer. Cette fosse de plan légèrement oblong de 80 cm de long pour 65 cm de large présente un comblement constitué de pierres et de *tégulae* brûlées et comporte quelques grosses scories. Une autre fosse de plan oblong, **157**, creusée à proximité immédiate, présente un comblement très riche en charbon de bois comportant également quelques fragments de tuiles. Cette fosse semble correspondre à un curage de foyer (fig.4).

Une grande fosse circulaire apparue dans la tranchée 34 (fig.14), présente une auréole périphérique mêlée de petites pierres de quartzites brûlés dans son comblement de surface. Cette fosse **139**, creusée directement à côté d'une construction sur poteaux, semble également correspondre à une structure de combustion.

3 - Conclusion et notice synthétique

Situé géographiquement au N/O de l'ancien territoire des Coriosolites, devenu *civitate* romaine, le diagnostic archéologique mené au sud de Lamballe au lieu dit « La Grande Chapelle », sur une surface de 2,5 hectares, a révélé la présence de quelques structures protohistorique anciennes et de nombreuses traces d'occupations gallo-romaines (entre les Ier et IIIe siècles après J.C.).

Quasiment toute la surface de l'emprise des travaux d'aménagement est marquée par la présence d'un important système fossoyé ortho-normé orienté N/E – S/O. Plusieurs constructions ont été repérées au sein de ce parcellaire.

Différents éléments, comme la situation topographique en bordure de plateau ou l'aspect général du système fossoyé, comportant plusieurs bâtiments, attribuent ce parcellaire loti à une grande exploitation agricole voire à une *villa*. Le plan général de l'enclos relevé par les prospection aérienne, implanté à proximité immédiate de l'actuel diagnostic, n'est pas s'en rappeler celui des *villae* découvertes en Ille et Vilaine à Chatillon-sur-Seine en¹², à Loutehel¹³ ou plus loin encore sur de nombreuses *villae* relevées par prospecti ons aériennes en Picardie¹⁴. Cependant, faute de sondages dans cette zone (hors emprise archéologique), nous ne pouvons définir si les traces de cet enclos correspondent effectivement à des fondations empierrées de type solin ou si il s'agit de simples fossés. Le rôle supposé de *villa* est également étayé par plusieurs indices comme la présence de plusieurs bâtiments, de quelques éléments architecturaux (quelques fragments de très grosses briques et de très nombreuses tuiles découverts dans plusieurs structures), ou encore par des traces importantes de métallurgie (nombreuses scories associées à un ou plusieurs foyers¹⁵) surtout relevées dans la partie est du site. Les éléments céramiques découverts dans le secteur du diagnostic ne sont pas postérieurs au IIIe siècle après J.C, or en Armorique, un certain nombre de *villae* paraissent avoir été abandonnées vers 270/280. Ce phénomène est sûrement à mettre en relation avec la crise qui atteint l'Ouest de la Gaule à la fin du IIIe siècle.

Dans l'hypothèse d'une *villa* à plan allongé, les bâtiments relevés sur le site correspondraient plus à la *pars rustica*, les bâtiments d'habitation étant toujours situés sur les petits côtés et en l'occurrence, sûrement au niveau de l'enclos relevé à proximité par les prospection aériennes.

¹² **Archéologie de la France, 30 ans de découverte (Collectif), 1989.**- « La Gaule romaine : une réussite économique ? », *Réunion des musées nationaux*, p.314.

¹³ **Gautier (M.), Jumel (G.) et Leroux (G.), 1991.**- L'occupation antique de la Haute Bretagne méridionale.- *Revue Archéologique de l'Ouest*, supplément n°4, p.64.

¹⁴ **Agache (R.), 1978.**- La Somme pré-romaine et romaine, d'après les prospecti ons à basse altitude.- *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, Amiens.

¹⁵ Quatre structures ont livré un nombre conséquent de scories dans la partie est du site, voir figure n°04 : **43** tr.14, **49** tr., **15**, **63** et **72** tr.17 et le tableau récapitulatif en annexe.

Le site de la « Grande Chapelle » s'oriente quasiment de façon perpendiculaire et à moins de 150 m au nord d'une ancienne voie encore visible sur les plans cadastraux du XIX^e siècle et retrouvée lors des fouilles de 2007 sur « la Zac de la Tourelle ». D'autres impacts archéologiques de l'époque gallo-romaine ont été relevés le long de son tracé. Des études en cours tendent à démontrer que cette voie pourrait puiser son origine dès cette période¹⁶.

Contrairement au caractère même des fouilles, souvent restreintes en temps et en surface, des recherches sur la totalité du site concerné par le projet d'aménagement, permettraient de compléter nos connaissances encore lacunaires sur les constructions purement agricoles et pourrait livrer des indices intéressants sur l'artisanat au sein d'une probable *villa* ou encore sur le rythme de la romanisation en Armorique.

L'étude de l'important système fossoyé relevé sur le site permettrait également d'enrichir nos connaissances encore très fragmentaires sur le parcellaire, la forme et la taille des champs antiques (champs enclos de talus ou structures ouvertes ?).

Ces découvertes concernent les nouvelles programmations de recherches du Conseil National de la Recherche Archéologique sur la protohistoire, n°15 intitulée « Les formes de l'habitat » et sur la période gallo-romaine, n°20 intitulé « Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne »¹⁷.

Bibliographie :

Agache (R.), 1978.- La Somme pré-romaine et romaine, d'après les prospections à basse altitude.- Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, Amiens.

Archéologie de la France, 30 ans de découverte (Collectif), 1989.- « *La Gaule romaine : une réussite économique ?* », Réunion des musées nationaux, p.314.

Aubry, 2006.- *Lamballe, Parc d'Activité de la Tourelle.*- Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Direction interrégionale du Grand Ouest, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne.

Gautier (M.), Jumel (G.) et Leroux (G.), 1991.- L'occupation antique de la Haute Bretagne méridionale.- Revue Archéologique de l'Ouest, supplément n°4, p.64.

La recherche archéologique en France, 1997.- Bilan 1990-1994 et programmation du Conseil national de la recherche archéologique. Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous Direction de l'Archéologie, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 460 p.

Morzadec (H.), 2002.- *Une ferme gauloise à Barbeville « L'Entretien ».*- Une histoire des campagnes aux portes de Bayeux, Recherche archéologiques menées dans le cadre de la construction de la déviation de la Route Nationale 13, Caen, Direction Régionales des Affaires Culturelles, p.27.

Poilpré (P.), 2008.- *Les sites de la Tourelles à Lamballe (Côtes d'Armor). De la fouille à l'étude de paysage diachronique.* Mémoire professionnel, Université de Nantes, Stage à l'INRAP Grand-ouest. 55 p, 17 fig. Inédit.

Viau (Y.), 2009.- *Un habitat protohistorique inhabituel à Ancenis en Loire Atlantique.*- Document Final de synthèse en cours d'élaboration.

¹⁶ **Poilpré (P.), 2008.**- *Les sites de la Tourelles à Lamballe (Côtes d'Armor). De la fouille à l'étude de paysage diachronique.* Mémoire professionnel, Université de Nantes, Stage à l'INRAP Grand-ouest. 55 p, 17 fig. Inédit.

¹⁷ **La recherche archéologique en France, 1997.**- Bilan 1990-1994 et programmation du Conseil national de la recherche archéologique. Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous Direction de l'Archéologie, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 460 p.

Liste des figures :

Figure n°01 : Localisation de Lamballe.

Figure n°02 : Localisation de la zone diagnostiquée (en rouge) sur un extrait de la carte I.G.N au 1/25000e (0916 ET Lamballe). En bleu le diagnostic effectué en mars 2006 (Parc d'activités de la Tourelle) .

Figure n°03 : Localisation du site sur le plan cadastral actuel : section ZV parcelles n°52 et 53.

Figure n°04 : Plan des vestiges mis au jour dans les parcelles ZV 52 et 53 (fond levé topographique et cadastre ancien).

Figure n°05 : Plan de phasa ge

Figure n°06 : Les céramiques antiques découvertes sur le site de “La Grande Chapelle” à Lamballe (Côtes d’Armor).

Figure n°07 : Tranchée 2 et 3 - Plan et coupes.

Figure n°08 : Coupes des fossés gallo-romains.

Figure n°09 : Tranchée 17 - Plan et coupes.

Figure n°10 : Tranchées 27 et 31 - Plan et coupes .

Figure n°11 : Tranchée 28 - Plan et coupes.

Figure n°12 : Tranchée 1 - Plan et coupes.

Figure n°13 : Tranchée 15 - Plan et coupes.

Figure n°14 : Tranchée 34 - Plan et coupes.

Figure n°15 : Tranchée 35 - Plan et coupes

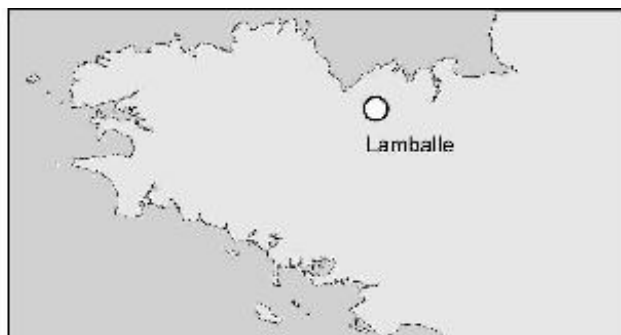


Figure n°01 : Localisation de Lamballe.

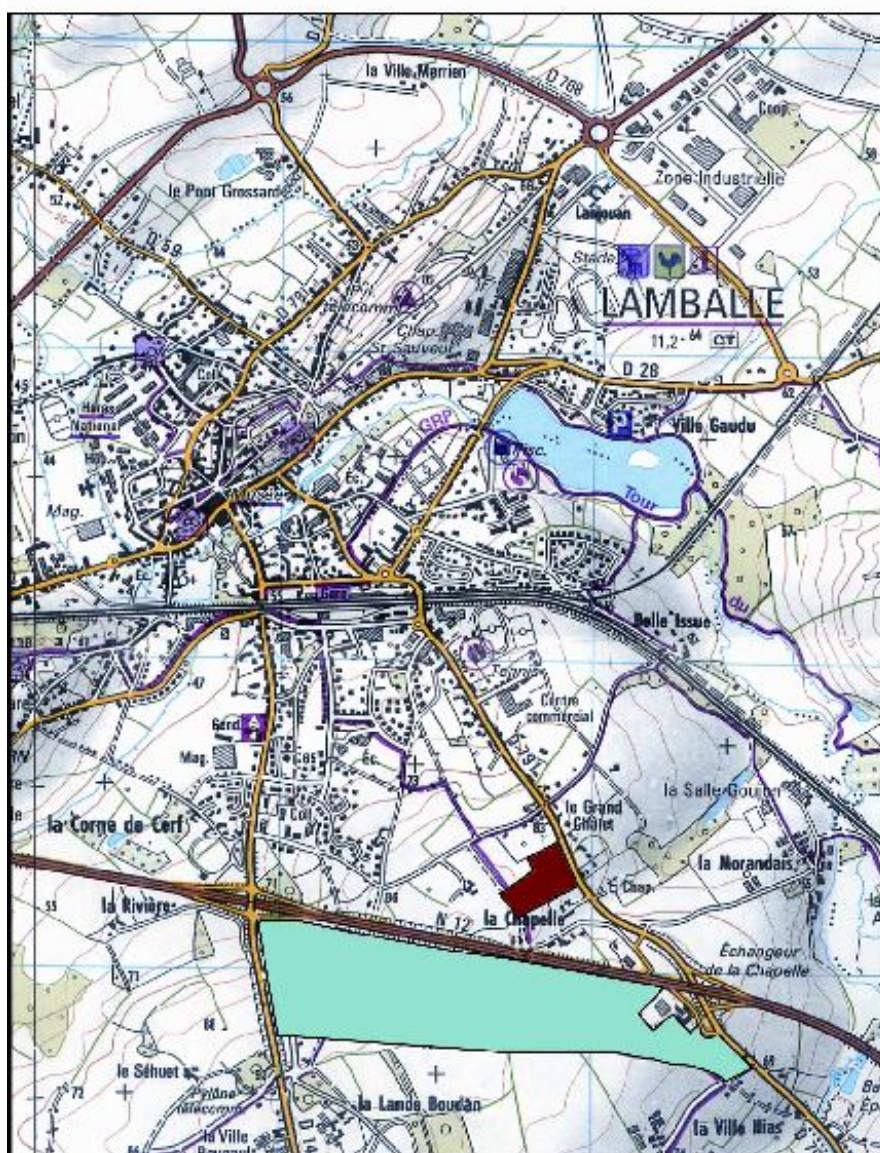


Figure n°02 : Localisation de la zone diagnostiquée (en rouge) sur un extrait de la carte I.G.N au 1/25000e (0916 ET Lamballe). En bleu le diagnostic effectué en mars 2006 (Parc d'activités de la Tourelle) .

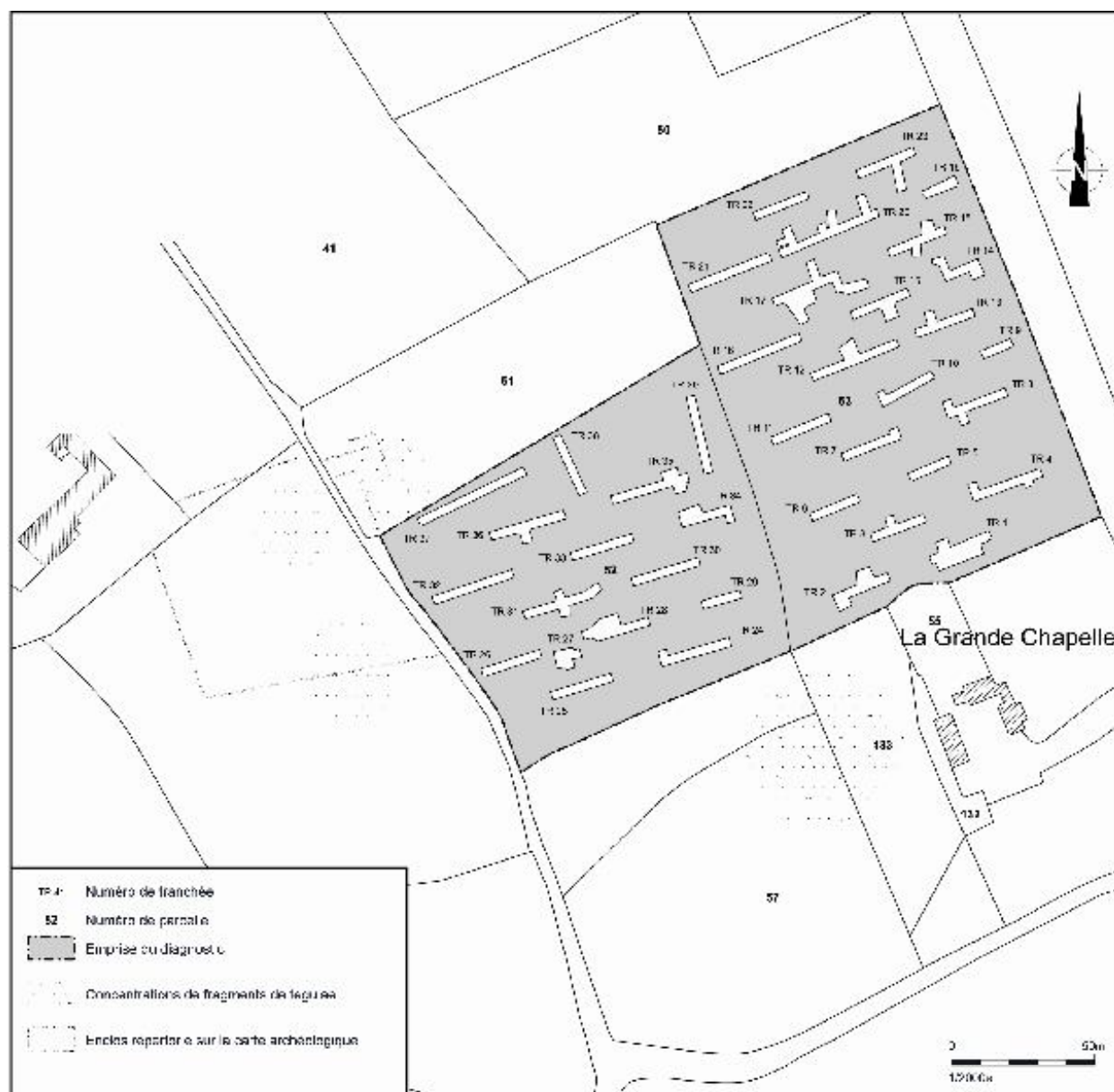


Figure n°03 : Localisation du site sur le plan cadastral actuel : section ZV parcelles n°52 et 53.



Figure n°04 : Plan des vestiges mis au jour dans les parcelles ZV 52 et 53 (fond levé topographique et cadastre ancien).

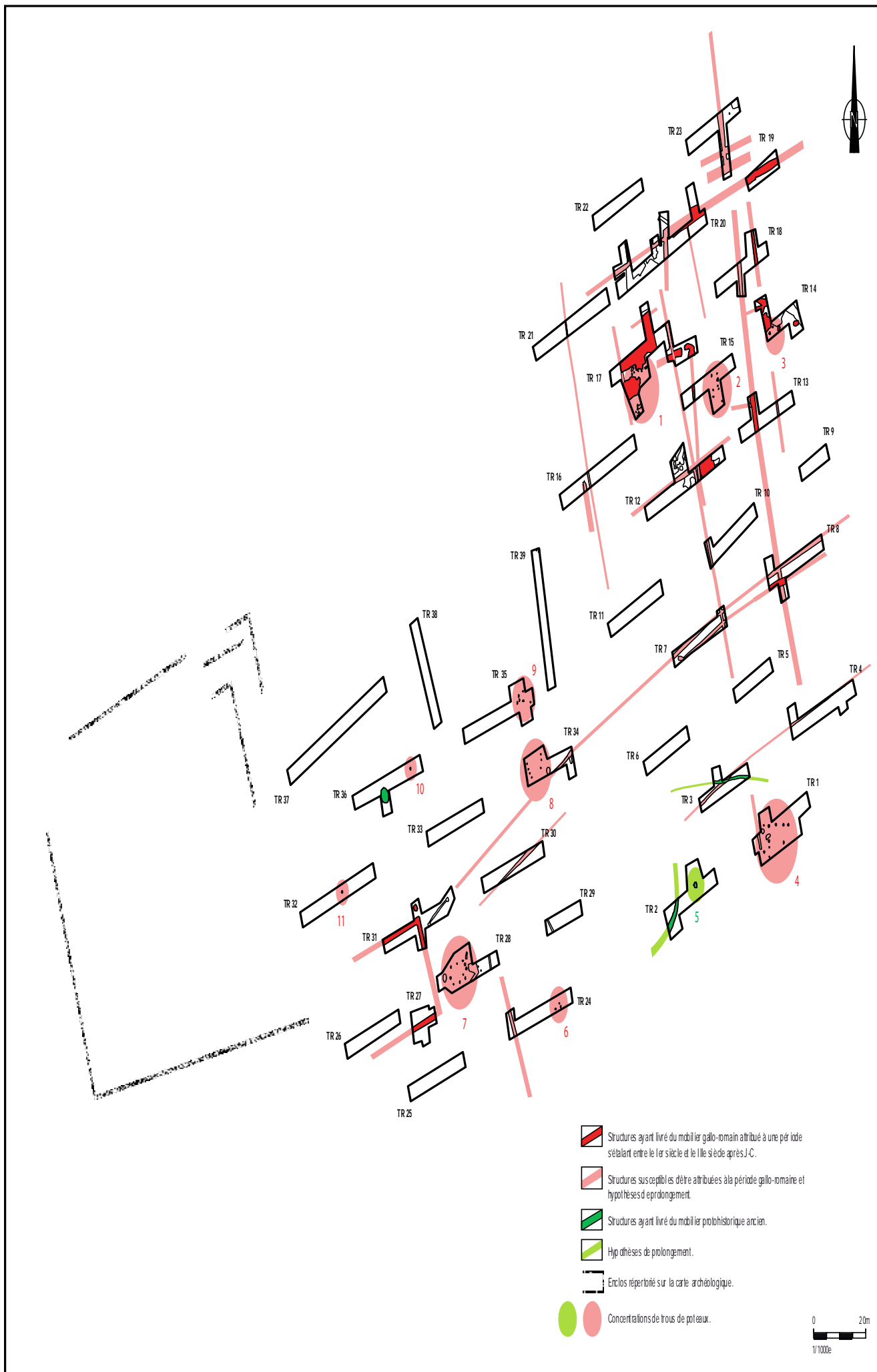


Figure n°05 : Plan de phasage.

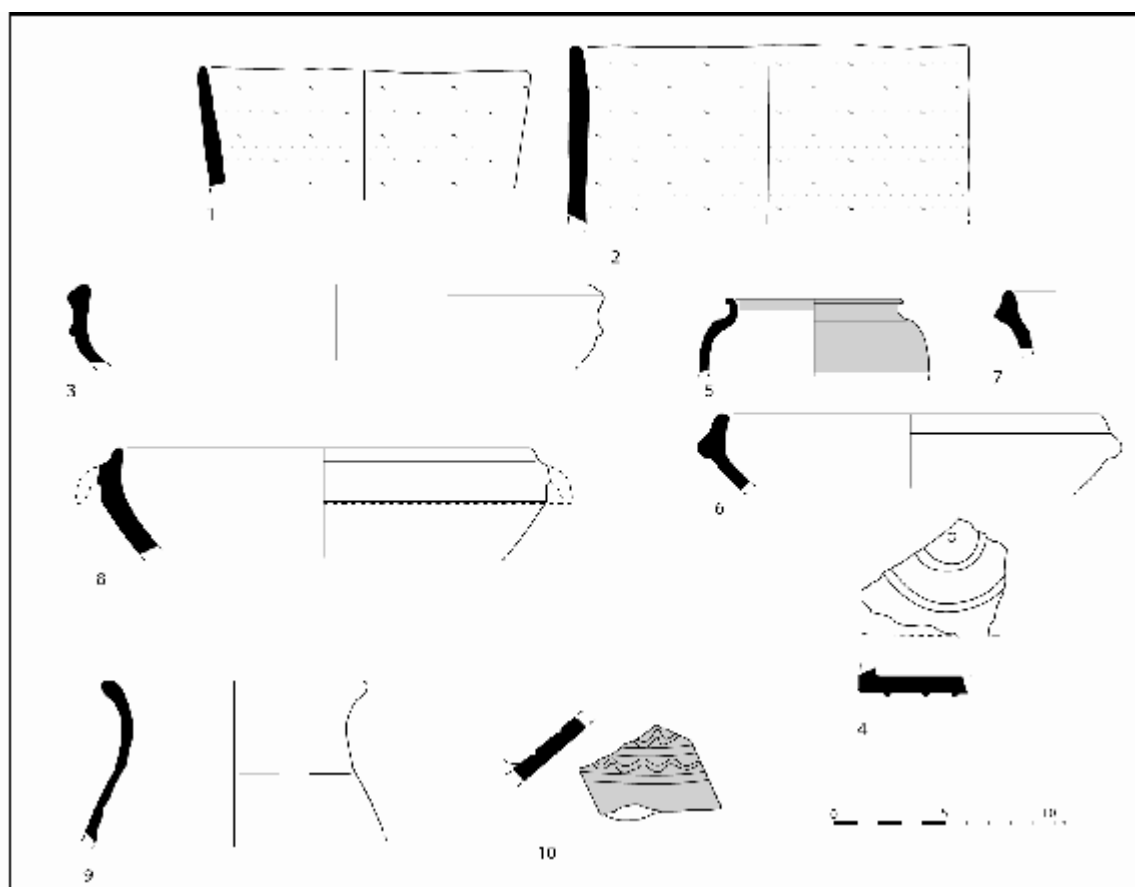


Figure n°06 : Les céramiques antiques découvertes sur le site de "La Grande Chapelle" à Lamballe (Côtes d'Armor).

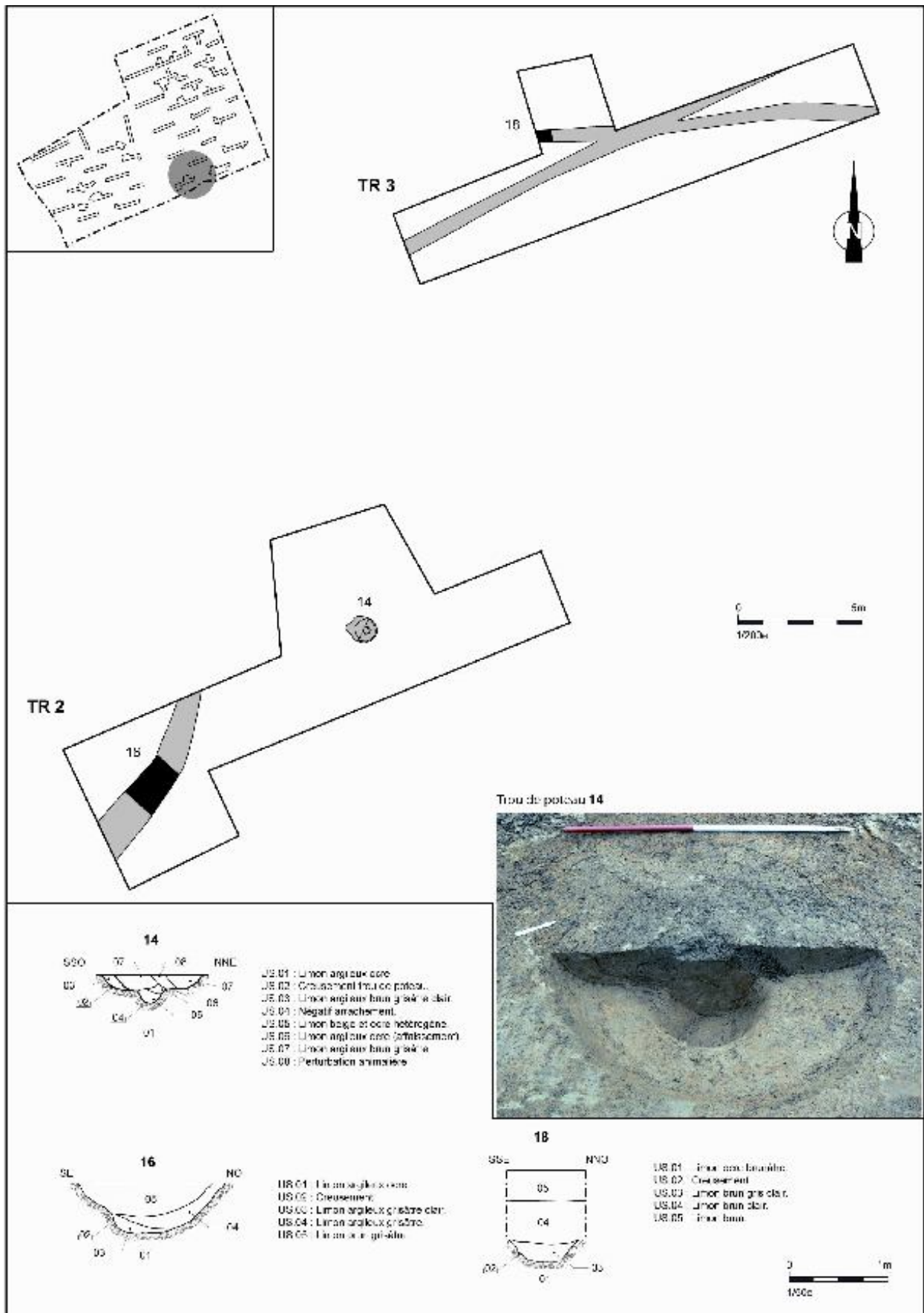


Figure n°07 : Tranchée 2 et 3 - Plan et coupes.

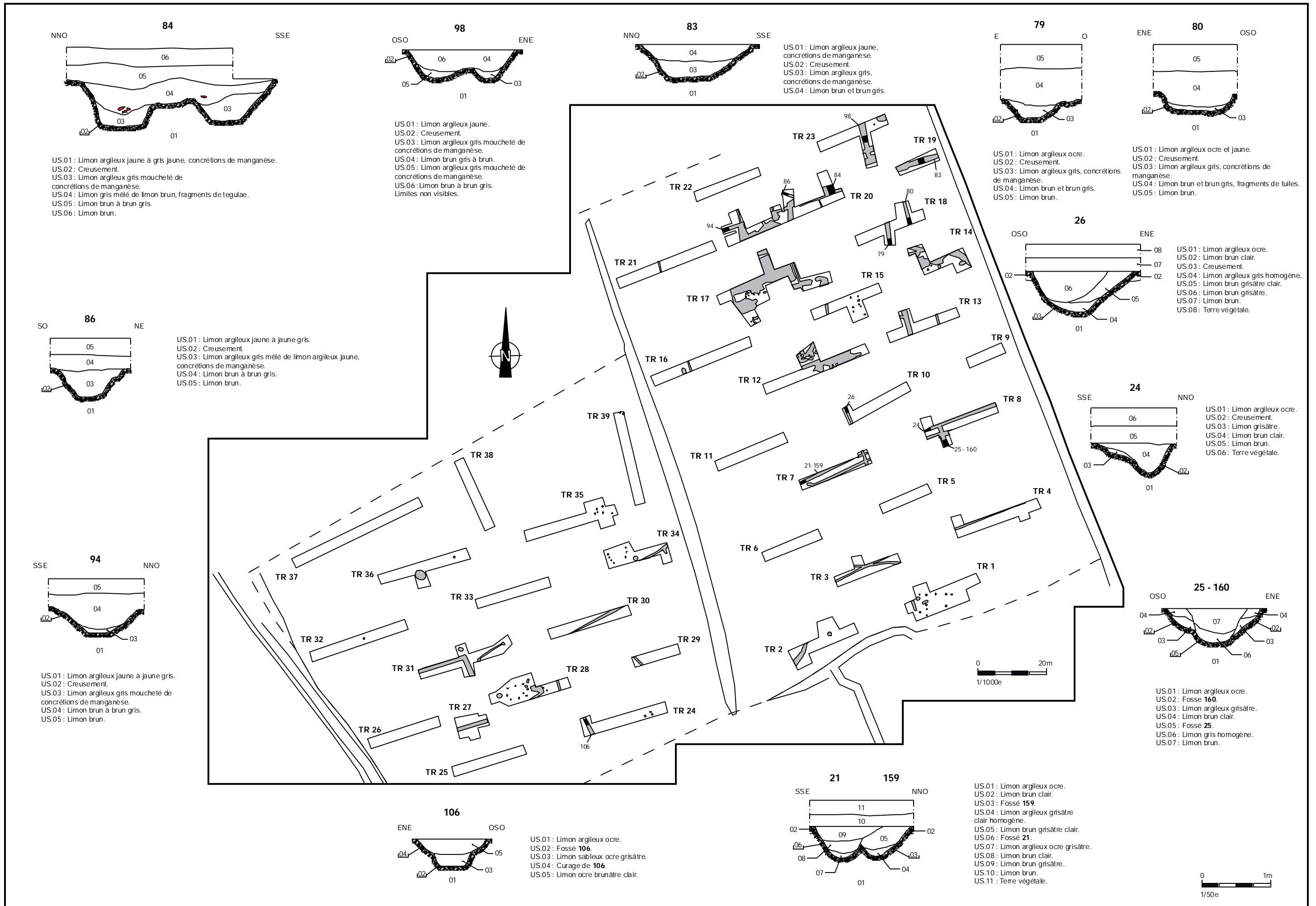


Figure n°08 : Coupes des fossés gallo-romains.

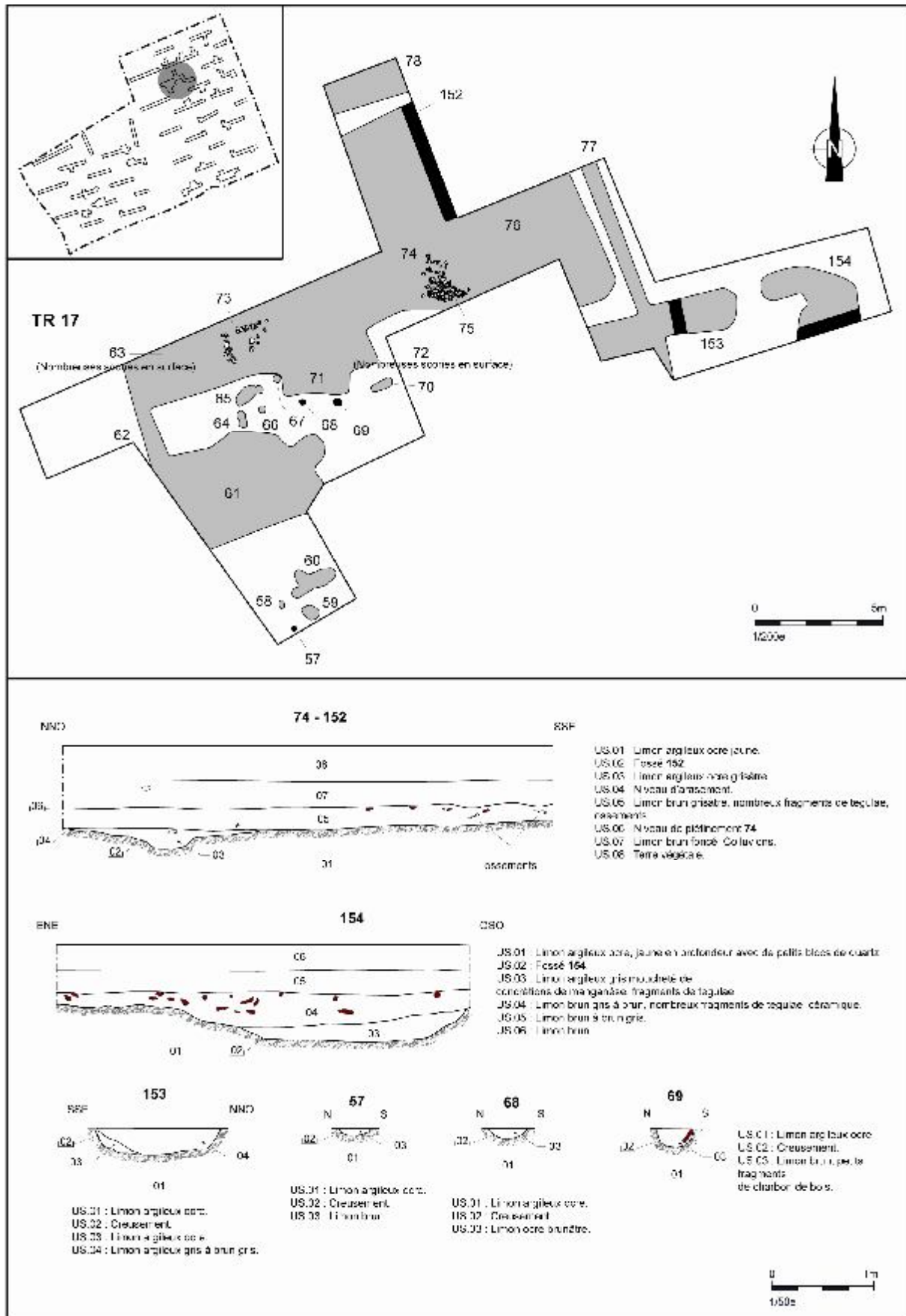


Figure n°09 : Tranchée 17 - Plan et coupes.

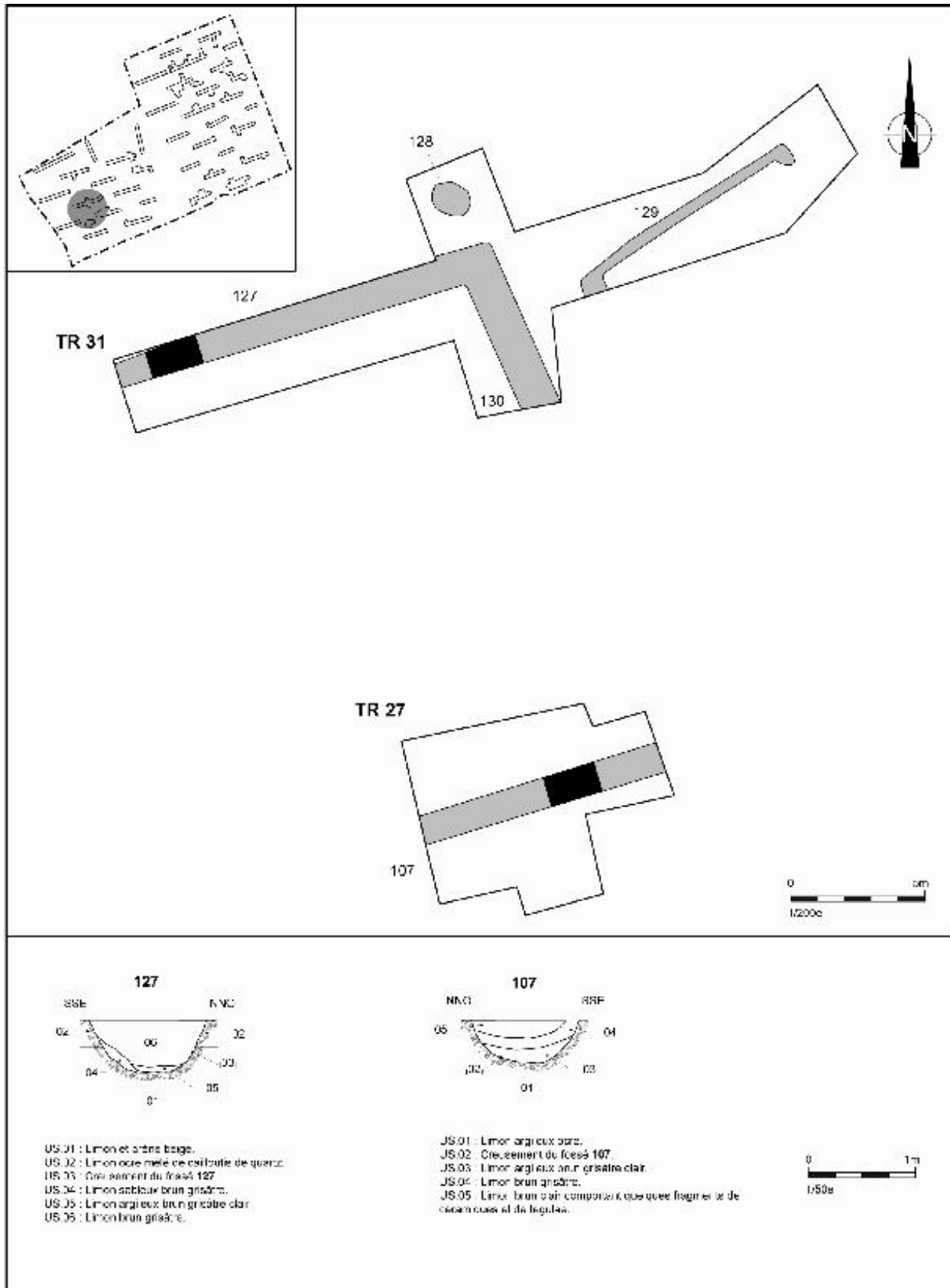


Figure n°10 : Tranchées 27 et 31 - Plan et coupes.

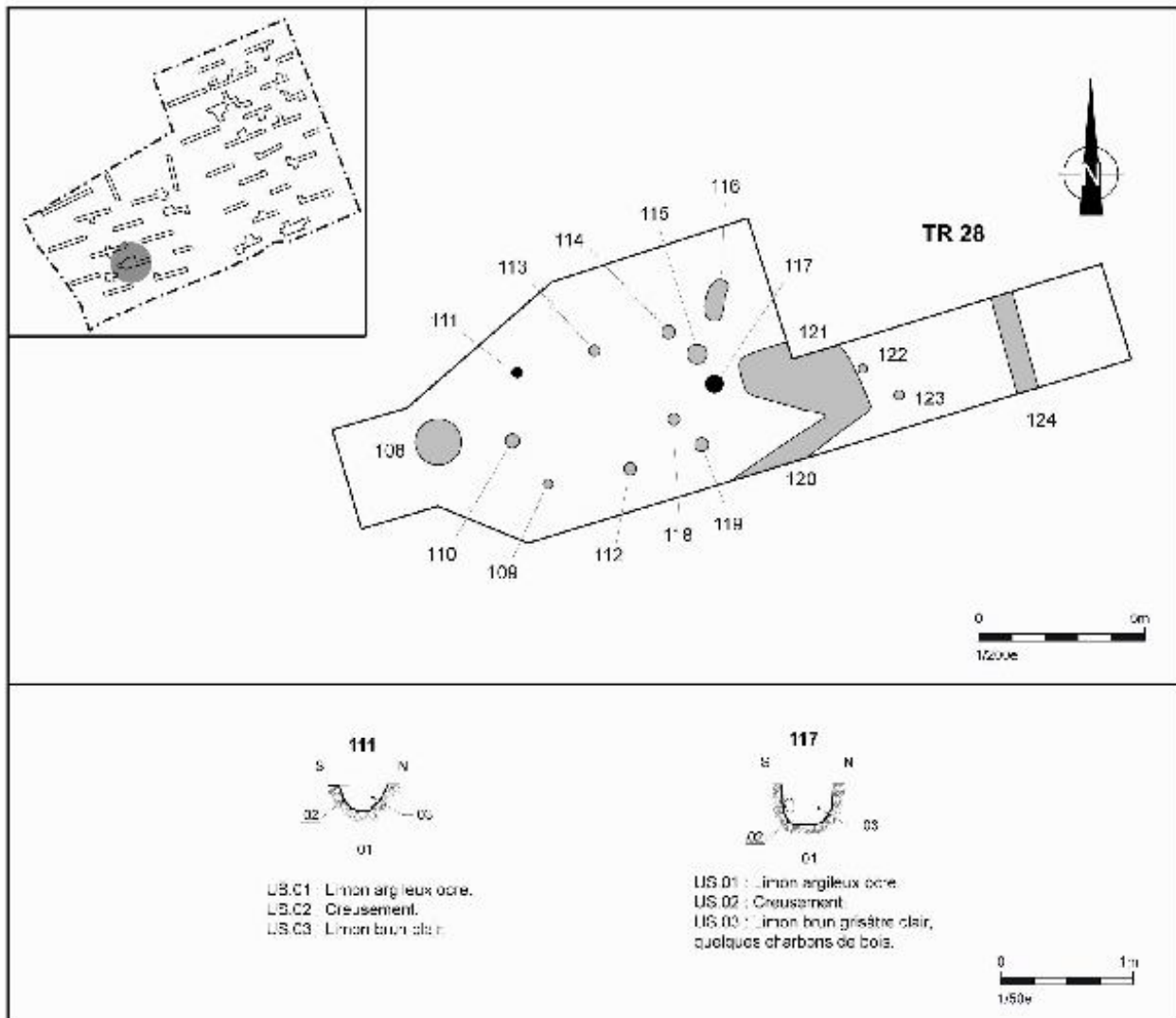
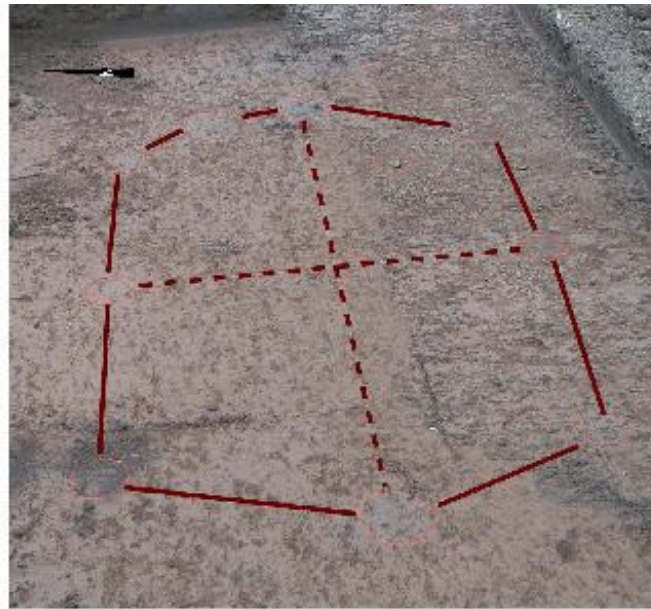


Figure n°11 : Tranchée 28 - Plan et coupes.

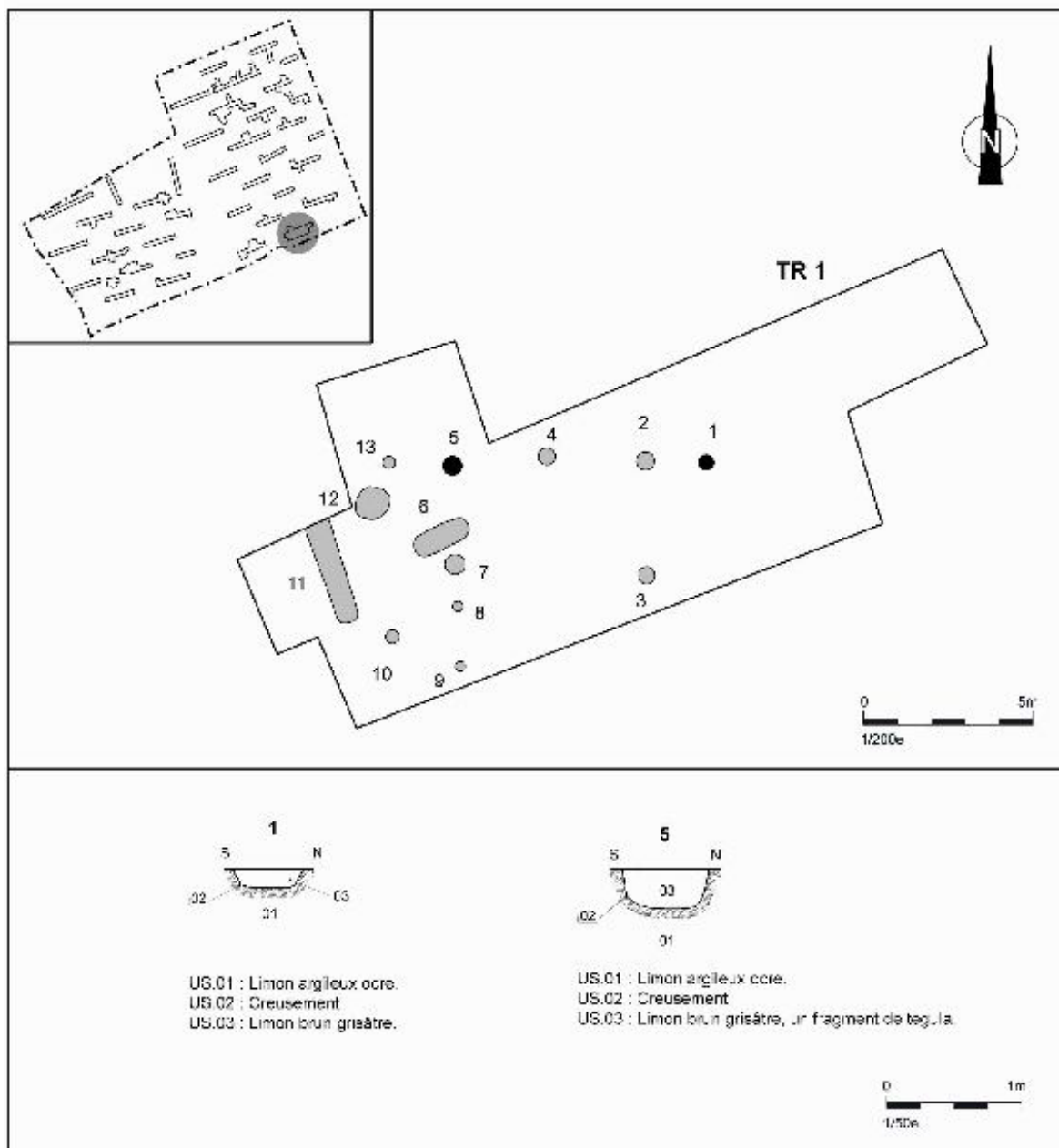
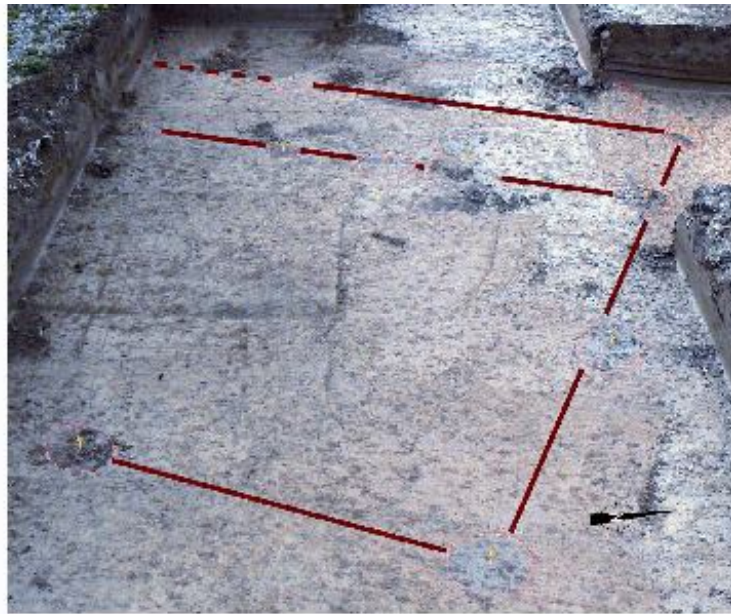


Figure n°12: Tranchée 1 - Plan et coupes.

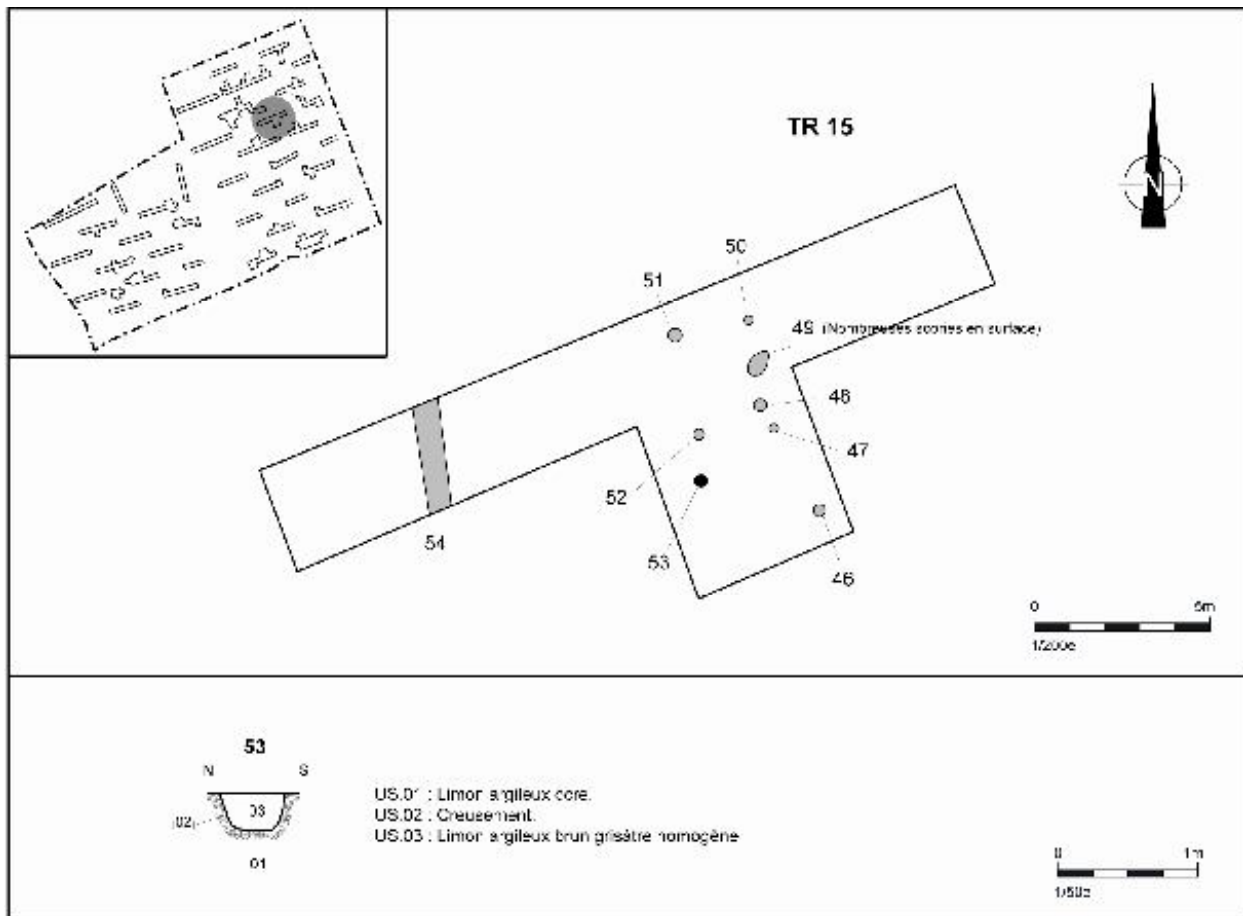


Figure n°13 : Tranchée 15 - Plan et coupes.

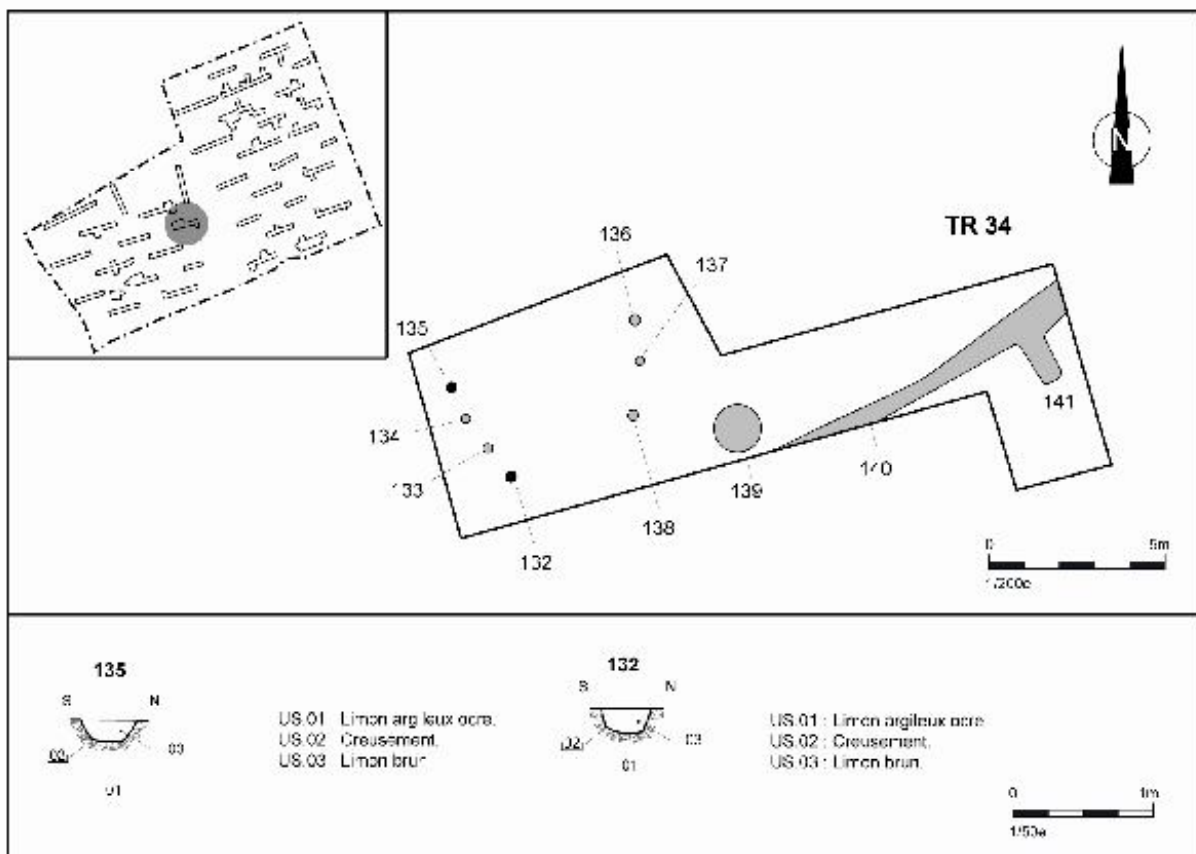


Figure n°14 : Tranchée 34 - Plan et coupes.

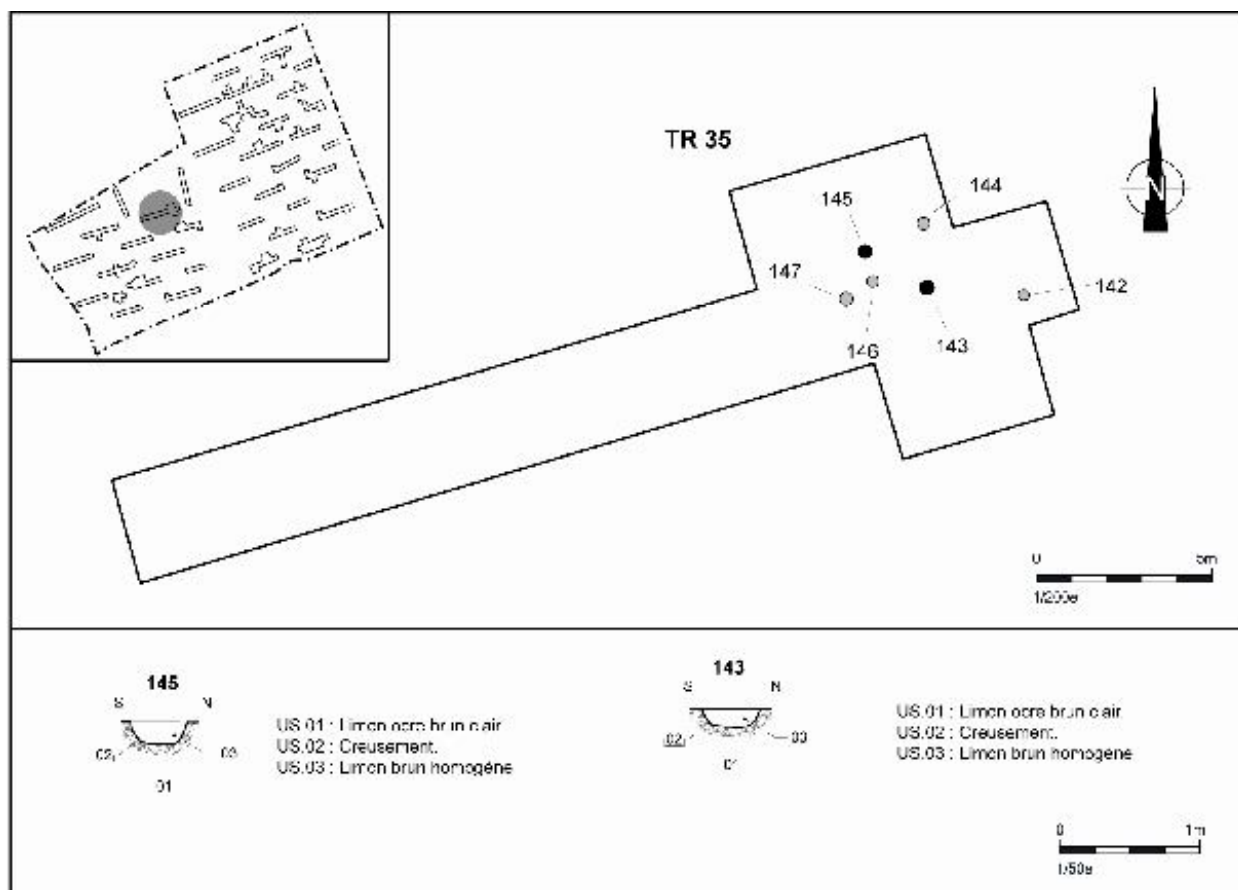


Figure n°15 : Tranchée 35 - Plan et coupes.

Tableau récapitulatif des structures archéologiques

N° de structure	Descriptif	N° de tranchée	Figures
1	Trou de poteau	1	4 et 12
2	Trou de poteau	1	4 et 12
3	Trou de poteau	1	4 et 12
4	Trou de poteau	1	4 et 12
5	Trou de poteau	1	4 et 12
6	Trou de poteau	1	4 et 12
7	Trou de poteau	1	4 et 12
8	Trou de poteau	1	4 et 12
9	Trou de poteau	1	4 et 12
10	Trou de poteau	1	4 et 12
11	Fossé	1	4 et 12
12	Trou de poteau	1	4 et 12
13	Trou de poteau	1	4 et 12
14	Trou de poteau	2	4 et 7
16	Fossé	2	4 et 7
17	Fossé	3	4
18	Fossé	3	4 et 7
19	Fossé	4	4
20	Fossé	7	4
21	Fossé	7	4 et 8
22	Fossé	7	4
23	Fossé	8	4
24	Fossé	8	4 et 8
25	Fossé	8	4 et 8

26	Fossé	10	4 et 8
27	Fosse	12	4
28	Fosse	12	4
29	Fosse	12	4
30	Fossé	12	4
31	Fosse	12	4
32	Fossé	12	4
33	Fossé	12	4
34	Fossé	12	4
35	Fossé	12	4
36	Fossé	13	4
37	Fossé	13	4
38	Fossé	13	4
39	Trou de poteau	14	4
40	Trou de poteau	14	4
41	Fossé	14	4
42	Fossé	14	4
43	Foyer	14	4
44	Fossé	14	4
45	Fossé	14	4
46	Trou de poteau	14	4 et 13
47	Trou de poteau	15	4 et 13
48	Trou de poteau	15	4 et 13
49	Trou de poteau	15	4 et 13
50	Trou de poteau	15	4 et 13
51	Trou de poteau	15	4 et 13
52	Trou de poteau	15	4 et 13
53	Trou de poteau	15	4 et 13
54	Fossé	15	4 et 13
55	Fossé	16	4
56	Fossé	16	4
57	Trou de poteau	17	4 et 9
58	Trou de poteau	17	4 et 9
59	Trou de poteau	17	4 et 9
60	Trou de poteau	17	4 et 9
61	Fossé	17	4 et 9
62	Fossé	17	4 et 9
63	Doline	17	4 et 9
64	Trou de poteau	17	4 et 9
65	Trou de poteau	17	4 et 9
66	Trou de poteau	17	4 et 9
67	Trou de poteau	17	4 et 9
68	Trou de poteau	17	4 et 9
69	Trou de poteau	17	4 et 9
70	Trou de poteau	17	4 et 9
71	Lit de tuiles	17	4 et 9
72	Zone, charbonneuse	17	4 et 9
73	Solin de fondation empierré	17	4 et 9
74	Lit de tuiles	17	4 et 9
75	Lit de pierres	17	4 et 9
76 = 63		17	4 et 9
77	Fossé	17	4 et 9
78	Doline ou fossé ?	17	4 et 9
79	Fossé	18	4 et 8
80	Fossé	18	4 et 8
81	Fosse ou fossé	18	4
82	Annulé		4

83	Fossé	19	4 et 8
84	Fossé	20	4 et 8
85	Fossé	20	4
86	Fossé	20	4 et 8
87	Fossé	20	4
88	Fossé	20	4
89	Fossé	20	4
90	Fossé	20	4
91	Fossé	20	4
92	Doline ou fossé	20	4
93	Fossé	20	4
94	Fossé	20	4 et 8
95	Fossé	20	4
96	Fossé	21	4
97	Annulé	23	4
98	Fossé	23	4 et 8
99	Fossé	23	4
100	Fossé	23	4
101	Trou de poteau	23	4
102	Fosse	23	4
103	Trou de poteau	24	4
104	Trou de poteau	24	4
105	Trou de poteau	24	4
106	Fossé	24	4 et 8
107	Fossé	27	4
108	Trou de poteau	28	4 et 11
109	Trou de poteau	28	4 et 11
110	Trou de poteau	28	4 et 11
111	Trou de poteau	28	4 et 11
112	Trou de poteau	28	4 et 11
113	Trou de poteau	28	4 et 11
114	Trou de poteau	28	4 et 11
115	Trou de poteau	28	4 et 11
116	Trou de poteau	28	4 et 11
117	Trou de poteau	28	4 et 11
118	Trou de poteau	28	4 et 11
119	Trou de poteau	28	4 et 11
120	Fossé	28	4 et 11
121	Fossé	28	4 et 11
122	Trou de poteau	28	4 et 11
123	Trou de poteau	28	4 et 11
124	Fossé	28	4 et 11
125	Fossé	29	4
126	Fossé	30	4
127	Fossé	31	4 et 10
128	Fosse	31	4 et 10
129	Fossé	31	4 et 10
130	Fossé	31	4 et 10
131	Trou de poteau	32	4
132	Trou de poteau	34	4 et 14
133	Trou de poteau	34	4 et 14
134	Trou de poteau	34	4 et 14
135	Trou de poteau	34	4 et 14
136	Trou de poteau	34	4 et 14
137	Trou de poteau	34	4 et 14
138	Trou de poteau	34	4 et 14
139	Fosse empierrée	34	4 et 14
140	Fossé	34	4 et 14
141	Fossé	34	4 et 14

142	Trou de poteau	35	4 et 15
143	Trou de poteau	35	4 et 15
144	Trou de poteau	35	4 et 15
145	Trou de poteau	35	4 et 15
146	Trou de poteau	35	4 et 15
147	Trou de poteau	35	4 et 15
148	Trou de poteau	36	4
149	Fosse	36	4
150	Fosse	39	4
151	Fosse	39	4
152	Fossé	17	4 et 9
153	Fossé	17	4 et 9
154	Fossé	17	4 et 9
155			4
156			4
157	Fosse, curage de foyer	14	4
158	Annulé		4
159	Fossé	7	8
160	Fossé	8	8

Tableau récapitulatif du mobilier archéologique

Tranchée	fait	Us	Age Bz	Age Fer	GR	indét	Total	Mob asso	Datation
1	3				1		1		antiquité
1	5	TP			1		1	Tuile	
1	6					2	2		insuffisant
2	14		9				9		Néo-bronze
2	16						2		insuffisant
3	18	4		2			2		âge du fer ?
8	23				1		1		antiquité
12	34	surf			1		1	Tuile	Ier - IIe ap. JC
13	36				1		1		antiquité
14	39							Tuiles	antiquité
14	40							Tuiles	antiquité
14	41							Tuiles	antiquité
14	42				1		1		antiquité
14	43				2		2	Tuiles + briques + scories	IIIe ap. JC ou plus?
14	44							Tuiles	antiquité
14	157	surf			2		2		IIe ap. JC
15	49							Scories	insuffisant
15	52							Tuiles	antiquité
15	54				6		6		antiquité

17	61				9		9		Ile ap. JC
17	63				2	1	3	Scories	IIIe ap. JC ?
17	69							Tuiles	antiquité
17	70				1		1		antiquité
17	71							Tuile	insuffisant
17	72				4		4	Scories	IIIe ap. JC
17	73				2		2	oui	milieu Ier ap. JC
17	74							Tuiles	antiquité
17	75				2	3	5		antiquité
18	80				2		2	Tuiles	antiquité
19	83				7		7	Tuiles	antiquité
20	84				1		1		antiquité
20	92							Terre cuite	insuffisant
21	96				3		3	Tuiles	2ème moitié Ile ap. JC
27	107				2		2		antiquité
27	107	5			3		3	Tuiles	milieu Ier ap. JC
27	117	3			1		1	Tuiles	antiquité
28	121					2	2		insuffisant
31	127				5		5	Terre cuite	antiquité
31	127	6			6		6		Ier ap. JC
31	128				1	3	4		antiquité
31	130			2	7		9		Ier ap. JC
35	143				1		1		Antiquité tardive
36	148							Tuiles et une brique	antiquité
36	149	surf			3		3		protohistoire
36	149				2		2		age du fer
17	153				8		8	Tuiles	2ème moitié Ile ap. JC
17	154				6		6	Tuiles	Ile - IIIe ap. JC
14	157				2		2	Tuiles	Ile - IIIe ap. JC



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,

ARRETE n° 2007-100 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU, la demande de permis de lotir pour un terrain situé avenue Georges Clémenceau à Lamballe, reçu(e) le 25 septembre 2007 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, le projet est situé partiellement sur un terrain renfermant un enclos fossoyé repéré par prospection aérienne

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Côtes d'Armor

Commune : Lamballe

Lieu-dit : La Grande Chapelle

Cadastre : section : ZV parcelles : 52 et 53

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

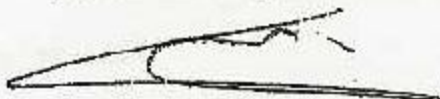
Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'Inter-région Grand-Ouest de l'Institut national de recherches archéologiques préventives - 37 rue du Bignon - CS 67737 - 35577 Cesson-Sévigné cedex et à SAS Terre et Mer Aménagement - Centre d'affaire Eleusis - B^P 231 - 22192 Plérin cedex.

Fait à Rennes, le 19 octobre 2007

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps

destinataires : SAS Terre et Mer Aménagement
INRAP

copie à mairie de Lamballe
préfecture de région



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,

Prescriptions de diagnostic archéologique

Annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2007-100

région : Bretagne

département : Côtes d'Armor

commune : Lamballe

lieu-dit : La Haute Chapelle

cadastre : section : ZV parcelles : 52 et 53

propriétaire : SAS Terre et Mer Aménagement, Centre d'affaire Eleusis, BP231 22192 Plérin cedex

pétitionnaire : SAS Terre et Mer Aménagement, Centre d'affaire Eleusis, BP231 22192 Plérin cedex

Emprise du diagnostic archéologique : 24 926 m²

Principes méthodologiques :

Le diagnostic archéologique sera réalisé sous forme de décapages en tranchées, couvrant environ 5% de la superficie du terrain. Les tranchées pourront être multipliées ou agrandies tant que ce besoin, en fonction de la nature et de la densité des vestiges mis au jour.

Objectifs :

Le diagnostic a pour but de repérer, de caractériser et de circonscrire d'éventuels vestiges archéologiques susceptibles d'être détruits par l'aménagement.

Fait à Rennes, le 19 octobre 2007

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps

destinataires : SAS Terre et Aménagement

INRAP

copie à

mairie de Lamballe

préfecture de région



REÇU LE

21 FEV. 2008

1044
N.R.A.P. G.O.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,

Arrêté n° 2008-024 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2007-100 du 19 octobre 2007

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive, notamment son article 2;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment son article 13.

VU l'arrêté n° 2007-100 du 19 octobre 2007 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Lamballe - la grande chapelle (22);

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur Eddy Roy - Institut national de recherches archéologiques préventives est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2007-100 du 19 octobre 2007 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à monsieur le maire de Lamballe (22).

Fait à Rennes, le 15 février 2008

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Daschamps

destinataires : INRAP
Eddy Roy

copie à : mairie de Lamballe